

DENN AR BED

n°210

LA NATURE DES CITADINS



Bretagne
Vivante sepnbo

BULLETIN
NATURALISTE
DE BRETAGNE VIVANTE
SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE



LA NATURE DES CITADINS

Le cas des citadins contemporains.

Enquête dans trois grandes villes de l'Ouest de la France

Jean-Michel LE BOT et Françoise PHILIP

- 1 **Préambule**
- 2 **Les auteurs**
- 3 **Introduction**
- 5 **Encart : La théorie de la médiation**
- 7 **Encart : L'enquête ANR et PIRVE**
- 13 **La nature conceptualisée**
- 18 **La médiation de l'outil**
- 21 **Encart : Une végétation spontanée mieux acceptée**
- 23 **Évaluer le plaisir et éviter le déplaisir**
- 26 **Une relation amicale avec la nature**
- 21 **Encart : Une typologie des relations**
- 26 **Bibliographie**

Cotisations et abonnements :

Adhésion annuelle à Bretagne Vivante - SEPNB	30 €
Étudiant, demandeur d'emploi	9 €
Abonnement à <i>Penn ar Bed</i> (4 numéros)	25 €
Adhérent, étudiant, demandeur d'emploi	20 €



Imprimé sur papier recyclé

Grâce à la Région Bretagne, les lycées bretons reçoivent Penn ar Bed

Le courrier concernant la rédaction de *Penn ar Bed* (projets d'articles, courrier aux auteurs) est à adresser à : *Penn ar Bed*, Bretagne Vivante - SEPNB - B.P. 63121 - 186, rue Anatole France - 29231 BREST Cedex 3 - Tél. 02 98 49 07 18 - Fax : 02 98 49 95 80 - Courriel : contact@bretagne-vivante.org - La rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être assimilées à des prises de position de Bretagne Vivante - Le présent numéro a été tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2010 - Directeur de la publication : F. de Beaulieu - Relectures : Serge Le Huitouze et Jacques Benoît - Crédit photographique : Jean-Michel Le Bot, Françoise Philip - Maquette : B. Coléno - Imprimerie du Commerce à Quimper - I.S.S.N. 0553-4992.

Photographie de couverture - Le parc du Tabor à Rennes. (Cliché F. de Beaulieu)



L. Pouédras

Préambule

Ce numéro spécial de *Penn ar Bed* fait directement suite à celui qui était consacré en 1997 à la nature en ville (n° 165-166). Quoique d'orientation très naturaliste, ce numéro qui avait marqué les esprits comportait un bel article, « L'homme et l'oiseau dans la ville », signé par Agnès Lemoine, sociologue au Laboratoire de recherche en sciences sociales de Rennes (LARES). La continuité est donc forte avec le travail que nous proposent ici Françoise Philip et Jean-Michel Le Bot. Ce dernier a déjà travaillé avec des bénévoles et des salariés de Bretagne Vivante dans le cadre d'une étude sur la vulnérabilité de la biodiversité des espaces anthropisés en milieu rural (programme ECORURB).

Il y a un véritable enjeu pour Bretagne Vivante à comprendre l'importance des représentations que se font de la nature ses partenaires et ses publics ; mieux, à comprendre aussi d'où procèdent ses propres représentations. L'importante synthèse introductive sur les problématiques récentes de la recherche sera précieuse pour tous ceux qui souhaitent interroger les croyances de notre temps.

François de Beaulieu

Les auteurs

Jean-Michel Le Bot est maître de conférences de sociologie, docteur en sociologie et titulaire d'un DEA de linguistique générale. Il est chercheur au Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, qui regroupe plusieurs laboratoires préexistants dont le LAS-LARES) et enseigne au département AES (Administration économique et sociale) de l'Université Rennes 2 – Haute Bretagne. Après un mémoire de maîtrise portant sur les usages sociaux du littoral (cas de l'archipel des Glénan, dans le Finistère), il a soutenu un DEA sur l'agriculture biologique puis une thèse de sociologie portant sur la façon de poser les questions d'environnement dans deux univers *a priori* très contrastés (celui de la Bretagne des années 1990 et celui de la Russie post-soviétique). Depuis, plusieurs de ses recherches portent sur des sujets de socio-anthropologie de l'environnement, plus particulièrement sur des questions en lien avec la préservation de la biodiversité. À partir de 2002, il a ainsi participé au programme Ecorurb (comme ECOlogie du Rural à l'URBain), dirigé par Philippe Clergeau (INRA, Rennes, puis Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris) et Laurence Hubert-Moy (laboratoire Costel et département de Géographie, Université Rennes 2). Dans ce cadre, il a réalisé une recherche sur la vulnérabilité de la biodiversité d'espaces anthropisés en zone rurale, littorale et urbaine, qui l'a conduit à interroger plusieurs membres de Bretagne Vivante (salariés et bénévoles). Le terrain choisi en zone rurale était en effet celui des landes du Cragou, alors que le terrain choisi en zone littorale était celui des marais côtiers de Séné (voir Le Bot, 2007). Dans le cadre de ce programme ECORURB encore, il a participé également à une étude sur la perception et les usages de la biodiversité par les habitants de l'agglomération rennaise (Le Bot et Sauvage, 2008). Il a rédigé avec André Sauvage le chapitre sociologique d'un livre pluridisciplinaire qui fait le bilan de ce programme ECORURB (Le Bot et Sauvage, 2011). Il poursuit actuellement des recherches sur la relation des citoyens d'aujourd'hui à la biodiversité dont certains résultats sont présentés dans ce numéro de *Penn ar Bed* (recherches financées par le PIRVE et l'ANR, voir encadré page 8).

Françoise Philip est docteur en sociologie (Université Rennes 2 – LAS). Spécialisée en sociologie de l'espace, du territoire et des mobilités, elle partage ses activités de recherche et d'étude entre une sociologie du transnational et de la jeunesse et une sociologie urbaine et environnementale. Elle a collaboré dans le cadre d'un contrat post-doctoral aux recherches présentées dans ce numéro.



Introduction

La relation de l'homme à la nature n'a rien d'universel. L'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie sociale et culturelle ont bien montré que les différents peuples, aux différentes époques, ont développé diverses attitudes à l'égard du vivant. Dans un ouvrage qui a fait date chez les spécialistes, l'anthropologue Philippe Descola s'est efforcé de construire une typologie de ces attitudes, qui correspondent à autant de grandes conceptions du monde (Descola, 2005).

Animisme

Dans l'aire culturelle amérindienne domine une conception du monde que Descola appelle *animiste*. Humains et non-humains sont réputés y partager une même intériorité et ne diffèrent que par leur apparence extérieure (ce que Descola appelle l'extériorité). Tel animal est couvert de poils, alors que tel autre est couvert de plumes, mais tous sont censés partager la même subjectivité et la même « aptitude à communiquer dans un langage universel », y compris avec les humains (Descola, 2005, p. 187). La distinction, familière aux Occidentaux contemporains, entre nature et culture n'est pas présente dans l'animisme. Les métamorphoses, par contre, y sont fréquentes : un humain peut se métamorphoser en plante ou en animal, tandis qu'un animal peut prendre la forme d'un autre animal ou se dépouiller de son extériorité animale pour apparaître dans un corps d'homme. Les mythes amérindiens, étudiés notamment par Claude Lévi-Strauss, sont remplis de telles histoires de métamorphoses.

Totémisme

Dans l'aire culturelle australienne, celle des peuples aborigènes, domine une autre conception du monde que Descola appelle *totémique*. Ce qui compte ici, c'est l'appartenance à une classe totémique qui

regroupe aussi bien des humains que des non-humains. La classe totémique est souvent désignée par un nom de plante ou d'animal, mais il arrive aussi qu'elle soit désignée par un élément humain (sein, toux, prépuce...), par un objet fabriqué (boomerang, pirogue...) ou par un autre phénomène météorologique, astronomique ou terrestre (nuage, éclair, marée, rivière...). Dans tous les cas, les membres d'une même classe totémique, qu'ils soient humains ou non, sont réputés partager les mêmes propriétés substantielles et immatérielles (la même « extériorité » et la même « intériorité », dans le vocabulaire de Descola). Cette identité totémique s'enracine très souvent dans un site particulier, parcouru dans les temps mythologiques par les ancêtres totémiques, les êtres du Rêve, qui en restent les gardiens. Ce qui fait que le totémisme se caractérise par un « enracinement identitaire » dans ce que Descola appelle le « génie du lieu » (Descola, 2005, p. 215).

Analogisme

Une troisième conception du monde, que l'on retrouve dans la pensée chinoise traditionnelle, dans celle de l'Inde brahmanique, mais aussi dans la pensée occidentale de l'Antiquité et du Moyen Âge, est celle que Descola appelle *analogique*. Ce qui caractérise l'analogisme, c'est une multiplication à l'infini des différences entre les intériorités et les extériorités qui oblige ensuite, pour redonner une certaine cohérence au monde, à établir des correspondances à partir de quelques principes génériques entre les entités qui le composent. La pensée chinoise traditionnelle, par exemple, s'est efforcée d'organiser la multiplicité des entités qui peuplent son univers à l'aide des deux grandes catégories que sont le Yin et le Yang (Granet, 1968). La pensée occidentale de l'Antiquité et du Moyen Âge, de son côté, a cherché à établir des correspondances entre les entités qui composent le microcosme et celles qui composent le macrocosme. La théorie des signatures, héritée de

Dioscorides et de Galien et développée à la Renaissance par Paracelse, participe de cette vision du monde : il s'agit d'établir une correspondance médicale entre une herbe et une partie du corps sur la base de leur ressemblance. Ainsi, les feuilles tachetées de blanc de la pulmonaire (*Pulmonaria officinalis*) seront vues comme une signature indiquant que la plante soigne les maladies des poumons.

Naturalisme

La quatrième conception du monde, enfin, est la plus récente : il s'agit du *naturalisme*, qui se développe en Europe à partir de la Renaissance et qui caractérise la science occidentale actuelle. Le naturalisme établit l'existence d'une certaine parenté matérielle entre les êtres, mais soutient en même temps l'existence d'une différence d'intériorité entre l'homme et les autres êtres vivants. D'un point de vue philosophique, sa formulation la plus nette se trouve chez Descartes qui, au XVII^e siècle, renforce la séparation de l'âme et du corps. Si ce dernier peut faire l'objet des sciences, l'âme, quant à elle, caractérisée par la pensée, appartient à la philosophie. La distinction tranchée entre nature et culture, sur laquelle se sont fondées les sciences humaines à partir du XIX^e siècle, reformule en d'autres termes ce dualisme cartésien : aux sciences de la matière et de la vie (physique, chimie, biologie) appartient l'étude de la nature, alors que les sciences humaines (sociologie, anthropologie sociale et culturelle, psychanalyse, etc.) se réservent l'étude de la culture. L'apparition de la pensée naturaliste serait donc indissociable de celle d'un « grand partage », qui, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, a séparé l'homme de la nature, le premier se donnant pour tâche, selon la célèbre formule de Descartes en 1636, dans le *Discours de la méthode*, de « maîtriser et posséder » la seconde.

Cohabitation

Pourtant, tout n'est pas si simple. Philippe Descola lui-même fait remarquer que ces grandes conceptions du monde ne sont pas absolument exclusives les unes des autres. Certes, elles sont mieux représentées dans certaines aires culturelles, mais elles peuvent se retrouver un peu partout, quoique sous des formes moins élaborées. La conception naturaliste, qui

s'est répandue dans le monde entier, en même temps que s'accroissait l'influence politique et commerciale de l'Occident, n'a pas totalement étouffé les autres conceptions du monde dans les aires culturelles où elles étaient très présentes. Inversement, en Europe comme aux États-Unis, la pensée analogique héritée de l'Antiquité et du Moyen Âge n'a pas totalement disparu. Il suffit pour le constater de penser au succès durable de l'astrologie ou de certaines médecines dites parallèles. Et il est possible d'observer chez nos contemporains des attitudes ou des façons de penser qui, sans s'inspirer directement des mythologies amérindiennes ou australiennes, ressemblent pourtant beaucoup aux conceptions du monde animistes et totémiques. C'est justement ce phénomène de cohabitation de différentes façons de penser la nature comme d'entrer en relation avec elle chez nos contemporains occidentaux qui nous intéresse particulièrement. Et c'est pour mieux comprendre comment fonctionne cette cohabitation que nous sommes allés à la rencontre d'habitants de grandes villes de l'Ouest de la France un peu comme Philippe Descola a pu aller à la rencontre des Achuars d'Amazonie équatorienne.

Les médiations

Pour cela, nous nous sommes également dotés d'une grille de lecture. En effet, si la relation à la nature n'est pas universelle, elle n'est pas non plus immédiate. Quelle que soit l'aire culturelle considérée, la relation de l'homme au monde et donc aussi à la nature passe nécessairement par plusieurs médiations [voir encadré ci-contre].

Le langage

La première, celle à laquelle on pense sans doute le plus facilement, est celle du langage. C'est le langage en effet qui permet de donner un nom aux choses, animées ou inanimées. C'est le langage aussi qui permet de développer les conceptions du monde dont nous venons de parler.

L'outil

Mais le langage (qui, chez l'humain, se manifeste toujours sous la forme de langues particulières) n'est pas la seule médiation par laquelle passe le rapport de l'homme au monde. Il faut également tenir compte de l'outil. L'importance de l'outil a été soulignée dès la première moitié du XX^e siècle par Marcel Mauss, l'un des grands fondateurs de la tradition anthropologique et ethnologique française

Le cadre théorique : la théorie de la médiation

Les rapports de l'homme à la nature ne sont pas immédiats. Ils sont au contraire médiatisés ou conditionnés par quelques grands processus d'analyse le plus souvent inconscients : le signe, l'outil, les émotions et la personne. C'est en tout cas l'hypothèse que nous pouvons tirer de la théorie de la médiation, ou anthropologie clinique, qui s'est attachée, sur la base d'une expérience clinique à la fois neurologique et psychiatrique, à identifier les différents principes rationnels par lesquels l'être humain construit sa relation au monde (Gagnepain, 1990 et 1991 ; Gagnepain, 1993). Par une approche différentielle des pathologies, elle a été conduite à diffracter la raison humaine en quatre « plans » de médiation : celui de l'abstraction grammaticale (modèle du signe), celui de l'artifice technique (modèle de l'outil), celui des émotions et de l'abstinence éthique (modèle de la norme), celui enfin de l'appartenance ethnique (modèle de la personne). C'est ce modèle que nous utilisons actuellement pour construire une sorte de phénoménologie du rapport à la nature, qui n'est pas seulement intéressante pour les chercheurs en sciences humaines et sociales. Elle peut en effet donner des éléments de réflexion supplémentaires pour l'éducation à l'environnement.

(Mauss, 1926). L'outil ne doit pas être entendu ici au sens restreint qui lui est donné dans les grandes surfaces de bricolage (où l'on distingue entre les outils, tel que le tournevis ou la perceuse électrique, et les matériaux, tels que le plâtre ou le ciment). L'outil, pour l'anthropologue, désigne plus largement tous les ouvrages fabriqués qui constituent l'équipement d'un peuple ou d'une civilisation quelconque, quelle que soit la finalité de ces équipements. En ce sens, un vêtement, un berceau, une chaise, une bicyclette, une fourchette, une brosse à dents ou une lance sont des outils au même titre qu'une hache ou un marteau. De façon complémentaire, l'outil désigne la faculté mentale d'analyse qui permet la fabrication aussi bien que l'utilisation de ces équipements. On comprendra en tout cas sans peine que l'équipement dont dispose un peuple ou une personne quelconque conditionne autant que sa langue le rapport que cette personne ou ce peuple entretiendront avec la nature. Ainsi, une personne qui habite un appartement contemporain climatisé qu'elle quitte pour se déplacer dans un automobile elle-même climatisée ne ressent pas les intempéries de la même façon que le paysan breton d'autrefois qui portait une peau de chèvre sur le dos pour éviter de prendre froid pendant qu'il tentait de se réchauffer devant lâtre après avoir traversé la campagne à pied. On n'intervient pas non plus de la même manière sur le paysage et on n'a pas la même expérience de ce que c'est que de couper un arbre quand on dispose seulement de haches et de scies manuelles et quand on dispose de tronçonneuses et de bulldozers.

Les émotions

Une troisième médiation encore est celle des émotions. Ce domaine est sans doute plus celui de la psychologie ou de la psychanalyse. Mais l'anthropologue doit aussi y prêter une certaine attention. Le domaine des émotions est celui du plaisir ou du déplaisir que l'on peut éprouver au contact de ce que la psychanalyse appelle justement des objets. Certains objets sont des objets de désir. D'autres au contraire seront considérés comme répugnants ou effrayants et l'on cherchera à les éviter. Certains éléments naturels, certaines plantes ou certains animaux, différents selon les personnes et les groupes sociaux, peuvent ainsi susciter le désir ou la répulsion. Beaucoup de nos contemporains, par exemple, désirent le « beau » temps et éprouvent une certaine aversion pour le « mauvais » temps. Mais ces notions de « beau » ou de « mauvais » appliquées au temps résultent justement



F. Philip

Le parc de Balzac en automne (Angers)

de la projection de leurs propres désirs. Dans la nature, comme le dit très justement une chanson populaire en Russie, il n'y a pas de mauvais temps (et pas de beau temps non plus : la météo en elle-même ignore ces notions de « beau » et de « mauvais »). Il en va de même de certaines espèces animales qui fonctionnent pour les êtres humains (de façon variable selon les personnes et les peuples) soit comme de « bons » soit comme de « mauvais » objets. Le chat de la maison, par exemple, sera un bon objet pour beaucoup de nos contemporains qui prennent plaisir à le caresser alors que la grosse araignée du genre tégénaire découverte au fond de la baignoire ou sur le sol de la cuisine sera souvent un mauvais objet qu'ils ne tarderont pas à écraser d'un coup de pantoufle ou à expédier au plus profond des canalisations en ouvrant en grand le robinet de la douche. Il y a là, dans les désirs et dans les angoisses projetés sur différents objets, un autre moteur des relations de l'humain à la nature. Nous y reviendrons donc.

La personne

Enfin, la dernière médiation est celle de la personne elle-même. En effet, l'être humain n'est pas seulement un individu

vivant, en chair et en os. Il est aussi une personne, capable de sortir mentalement d'elle-même pour tenter de se mettre, comme on le dit couramment, « à la place des autres ». C'est ce qui lui permet entre autres d'être physiquement présent dans un lieu alors que son « esprit » voyage (chacun peut en faire l'expérience à l'occasion d'un cours ou d'une réunion ennuyeuse : le corps est présent, mais la « tête » est ailleurs). C'est d'ailleurs cette expérience des plus banales qui explique que tous les peuples, d'une manière ou d'une autre, ont été conduits à distinguer, selon les termes de Descola, une intériorité et une extériorité. La distinction occidentale de l'esprit et du corps, de la *psychê* et du *sôma*, pour parler comme les anciens Grecs, n'en est au fond que l'une des formulations. Mais cette distinction de l'individu et de la personne a une autre conséquence importante. Elle nous donne la possibilité de prêter ou au contraire de refuser le statut de personne à l'autre, que ce dernier soit humain ou non-humain. L'histoire montre en effet qu'il est possible de refuser de considérer l'autre humain comme une personne. Dans les camps de concentration, par exemple, comme au Goulag, tout était fait pour dépouiller les déportés des éléments qui, dans leur vie



Il ne leur manque que la parole ? (« Je ne dois pas entrer », Bréquigny, Rennes)

antérieure, soutenaient leur existence comme personnes (nom, insertion dans un réseau de relations familiales et amicales, vêtements, etc.). Ils y étaient réduits à leur condition d'individus biologiques et ceux qui y ont survécu le doivent souvent au fait qu'ils ont su justement développer quelques stratégies leur permettant malgré tout de se maintenir comme personnes. Mais s'il est possible de refuser ainsi de considérer l'autre humain comme une personne, il est également possible de prêter le statut de personne ou de quasi-personne à des êtres vivants non-humains, voire à des objets inanimés. Combien de nos contemporains prêtent ainsi une « âme » à leur voiture, considérant qu'elle n'est pas tout à fait un objet comme les autres ? Les chiffres ne sont pas connus, mais l'observation est assez commune. De même, combien de propriétaires de chats et de chiens font de leur animal favori un membre à part entière de la famille, auquel « il ne manque que la parole » ? L'animisme, on le voit, n'a rien de spécifique à l'aire culturelle amérindienne. Bien sûr, nos contemporains occidentaux ne développent pas une mythologie animiste aussi sophistiquée que celle des Indiens d'Amérique. Mais l'expérience animiste ne leur est pas complètement étrangère. C'est donc cela aussi que nous avons tenté de

repérer et de préciser à travers nos enquêtes.

Dans la suite de ce numéro de *Penn ar Bed*, nous allons présenter quelques résultats d'une enquête par entretiens semi-directifs réalisée auprès d'usagers d'espaces publics à caractère naturel (plus loin ECN¹) de trois métropoles de l'Ouest de la France (Angers, Nantes et Rennes), enquête qui a été rendue possible grâce à un financement du PIRVE et de l'ANR [voir encadré page suivante]. Mais nous n'hésiterons pas à l'occasion à comparer ou compléter ces résultats avec ceux d'autres enquêtes que nous avons réalisées antérieurement (Le Bot et Sauvage, 2008 ; Le Bot, 2007), ainsi qu'avec ceux obtenus par d'autres chercheurs en sciences humaines et sociales. Il s'agira dans tous les cas de s'intéresser à l'expérience « profane » de la nature dite « ordinaire » (Mougenot, 2003). Les données empiriques seront analysées à l'aide de la grille de lecture que nous venons de présenter. Aussi le plan reprendra-t-il dans l'ordre les différentes « médiations » que nous venons d'évoquer : celle du langage, celle de l'outil, celle des émotions et de leur régulation, celle de la personne enfin. ■

1 - Nous reprenons cette notion commode d'espaces à caractère naturel (ECN) à Clergeau (2007), en précisant qu'il s'agit dans notre enquête d'espaces verts publics (parcs et jardins) situés en zone urbaine.

L'enquête ANR et PIRVE

La recherche dont quelques résultats sont présentés dans ce numéro de *Penn ar Bed* a été rendue possible grâce à un financement du Programme Interdisciplinaire Ville et Environnement (PIRVE, appel à projets 2008) dans le cadre du projet « Quelle place pour les espaces boisés dans la construction des villes ? » (<http://www.pirve.fr/projet/10/>) ainsi que de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de l'une des tâches du programme Trame Verte Urbaine (<http://www.trameverteurbaine.com/>). Il s'agit d'une recherche pluridisciplinaire qui associe principalement des écologues, des géographes et des sociologues. Les terrains retenus l'ont été

dans trois agglomérations de l'Ouest de la France : Angers, Nantes et Rennes. D'un point de vue écologique, ces trois agglomérations sont situées dans un même sous-secteur phytogéographique, le sous-secteur armoricain, l'une dans le district de Haute-Bretagne (Rennes), les deux autres dans le district de Basse-Loire (Angers et Nantes). D'un point de vue historique et sociologique, elles se distinguent par leur taille (31 communes et 287 000 habitants pour Angers, 24 communes et 580 000 habitants pour Nantes, 37 communes et 385 000 habitants pour Rennes), mais aussi par leurs traditions horticoles.



J.-M. Le Bot

La Chézine dans le parc des Dervallières, élément de la trame verte et bleue de Nantes (Procé, Nantes)

Aux fins de l'enquête sociologique, trois espaces boisés ont été retenus dans chacune des trois agglomérations [voir tableau ci-dessous].

Angers	Parcs de l'étang Saint-Nicolas	Ensemble de parcs aménagés autour d'un étang artificiel, sur le site d'une ancienne carrière de schiste ardoisier. Parmi ces parcs, celui de la Garenne a été ouvert au public en 1937. Le parc des Carrières et le pourtour de l'étang ont suivi dans les années 1950. Cet ensemble constitue aujourd'hui un élément de la trame verte d'Angers, entre ville et campagne (prolongation sur les communes d'Avrillé et de Beaucouzé).
	Parc de Balzac	Aménagé par la ville d'Angers à partir de 1996 sur une surface de près de 50 ha qui avait servi longtemps de décharge sauvage. Lien entre les parcs de l'étang Saint-Nicolas, il constitue désormais un élément pivot de la trame verte d'Angers. Il a reçu l'agrément de « Refuge LPO » en octobre 2006.
	Domaine de Pignerolle	Ancien parc de château de 80 ha, acheté en 1971 par le district d'Angers. Noyau de la trame verte de l'est angevin sur la commune de Saint-Barthélémy d'Anjou, il se raccroche, en s'élargissant, à des espaces ruraux et des bois privés.
Nantes	Parc de la Gaudinière	Ancien parc privé de 12,5 ha, acheté par la ville de Nantes en 1936. Il est situé au nord de Nantes, à la limite de la commune d'Orvault, dans la vallée du Cens (qui rejoint l'Erdre un peu plus de 2 km en aval).
	Parc de la Gournerie	Parc de château de 76 ha, sur la commune de Saint-Herblain, acquis par cette dernière en 1973 ; relié au centre-ville de Nantes par le corridor écologique de la vallée de la Chézine, affluent direct de la Loire.
	Parc de Procé	Au centre-ville de Nantes, 12 ha d'un ancien parc privé aménagé au XIX ^e siècle par le paysagiste Dominique Noiset. Acheté par la ville en 1912, il fait aujourd'hui partie de la trame verte de Nantes en se prolongeant par un corridor boisé qui suit la vallée de la Chézine, tant vers l'aval et que vers l'amont (jusqu'au parc de la Gournerie).
Rennes	Jardin du Thabor	Parc horticole de 10 ha au centre-ville, aménagé au XIX ^e siècle par les frères Bühler, à partir du jardin plus ancien de l'abbaye Saint-Melaine.
	Parc des Gayeulles	Le plus grand parc de Rennes, d'une surface de 100 ha, au nord-est de la ville. C'est un exemple de nature reconstituée (à partir de 1967, pour une ouverture au public en 1978). Une passerelle piétonne au-dessus de la rocade permet de cheminer jusqu'à la forêt de Rennes.
	Parc de Bréquigny	« Poumon vert » de 16 ha, aménagé entre 1969 et 1980, au cœur d'un quartier très minéral (ZUP sud et centre commercial), en bordure de la rocade sud.



F. Philip

Le parc de Pignerolles (Angers)



J.-M. Le Bot

L'entrée du parc de Procé depuis le parc des Dervallières (vallée de la Chézine, Nantes)



J.-M. Le Bot

Au fond du parc des Gayeulles, une passerelle permet de franchir le périphérique et poursuivre la promenade vers la forêt de Rennes.

Le choix de ces sites d'enquête a été fait en concertation avec les écologues participant au même programme de recherche pluridisciplinaire, qui y ont réalisé des inventaires floristiques et faunistiques. Il nous a fallu tenir compte de surcroît des nécessités de l'enquête sociologique qui imposent de retenir des lieux suffisamment fréquentés. De plus, nous avons fait en sorte de retenir des espaces boisés suffisamment variés du point de vue des formes paysagères et des modes de gestion, et situés dans des quartiers ou des zones des agglomérations diversifiés d'un point de vue socio-économique. Dans chacun de ces

espaces, l'enquête a été menée par entretiens semi-directifs (5 à 10 entretiens par site, soit 76 entretiens au total et 96 personnes interrogées).

La grille d'entretien visait trois objectifs. Le premier objectif était de mesurer le savoir naturaliste des usagers. Pour cela, nous avons constitué trois planches comportant chacune cinq photographies ou dessins en couleur, une pour la végétation herbacée et arbustive, une autre pour la végétation arborée, une troisième pour les oiseaux. Un test préalable a conduit à éliminer une version plus ambitieuse de

ces planches, qui comportait un nombre plus important de taxons. En effet, le temps d'entretien devenait trop important et lassait les personnes interrogées, d'autant plus que peu de taxons étaient reconnus. Les 15 taxons finalement retenus l'ont été en concertation avec les écologues. Il s'agit du chêne pédonculé (*Quercus robur*), du laurier-palme ou laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), du marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), de l'orme champêtre (*Ulmus minor* var. *vulgaris*) et de l'if commun (*Taxus baccata*) pour la flore arborescente, du sureau noir (*Sambucus nigra*), du pissenlit (*Taraxacum* sp.), du cyclamen de Naples (*Cyclamen hederifolium*), de la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et de la digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) pour la flore arbustive et herbacée, de l'étourneau (*Sturnus vulgaris*), de la tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), du rouge-gorge (*Erithacus rubecula*), du merle noir (*Turdus merula*) et du pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) pour les oiseaux. Ces taxons ont été délibérément choisis parmi les espèces très communes dans cette aire géographique, de façon à ce que leur



F. Philip

La situation d'entretien : présentation d'une planche

reconnaissance n'exige pas, a priori, de compétence naturaliste très poussée. L'objectif était de vérifier si les gens sont capables de nommer ces différentes espèces qui font partie de la biodiversité la plus « ordinaire » (Mougenot, 2003) de la région, mais aussi de voir s'ils sont capables d'y associer spontanément quelques caractéristiques qui intéressaient particulièrement les écologues et qui sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Espèce	Support	Est-elle connue ou reconnue spontanément comme :
chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	dessin**	local, identitaire ?
laurier-palme (<i>Prunus laurocerasus</i>)	dessin** et photographie*	invasif ?
marronnier d'Inde (<i>Aesculus hippocastanum</i>)	dessin**	exotique (du fait de son nom) ?
orme champêtre (<i>Ulmus minor</i> var. <i>vulgaris</i>)	dessin**	quasi-disparu (épidémie de graphiose) ?
if commun (<i>Taxus baccata</i>)	dessin**	toxique et symbolique (arbre des cimetières) ?
sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	photographie*	présentant des baies comestibles ?
pissenlit (<i>Taraxacum</i> sp.)	photographie*	
cyclamen de Naples (<i>Cyclamen hederifolium</i>)	photographie*	forestière ?
fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	photographie*	
digitale pourpre (<i>Digitalis purpurea</i>)	photographie*	toxique ?
étourneau (<i>Sturnus vulgaris</i>)	dessin***	envahissante (présence de dortoirs hivernaux en ville) ?
tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	dessin***	exotique (du fait de son nom) ?
rouge-gorge (<i>Erithacus rubecula</i>)	dessin***	très commun et généraliste ?
merle noir (<i>Turdus merula</i>)	dessin***	très commun et généraliste ?
pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	dessin***	forestier ?

* Photographies choisies sur internet à l'aide de Google image. ** Pour chaque arbre retenu, nous avons fait figurer un dessin représentant la feuille et le fruit, accompagné d'un autre dessin présentant la silhouette de l'arbre. Les dessins ont été scannés à partir du livre d'Owen Johnson et David More, *Guide Delachaux des arbres d'Europe*. 1500 espèces décrites et illustrées, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « Les guides du naturaliste », 2005, 464 p. Seule exception, dans le cas du laurier-palme, le dessin de la silhouette a été remplacé par la photographie d'une haie de laurier-palme. *** Ces dessins ont été scannés à partir de Peterson, R., Mountfort, G., Hollom, P.A.D., Géroudet, P., *Guide des oiseaux d'Europe*, Neuchâtel – Paris, Delachaux et Niestlé, 1989, 460 p.

La présence de l'orme dans cette liste mérite sans doute une explication particulière. C'est délibérément en effet que nous l'avons retenu : les silhouettes de grands ormes, tels que celui qui figure sur notre planche en couleur, ont disparu du paysage en raison de l'épidémie de graphiose. Mais il s'agissait justement de vérifier si les personnes interrogées étaient capables non seulement de reconnaître quand même cet arbre, mais aussi de parler de cette épidémie. Plus généralement, il convient peut-être de préciser qu'il ne s'agissait pas, dans cette partie du questionnaire, de prendre les gens en défaut de connaissance, mais seulement d'éva-

luer cette dernière, telle qu'elle se présente, et de pouvoir éventuellement la mettre en relation avec les caractéristiques sociologiques des personnes.

Un second objectif était d'évaluer le degré d'acceptation de la flore spontanée en ville. Pour cela nous avons également composé une planche en couleur qui présentait trois photographies de pieds d'arbres, l'un recouvert d'une grille, sans aucune végétation spontanée, les deux autres sans grille, avec des fleurs dans un cas et une végétation spontanée d'apparence moins jardinée dans l'autre [photos ci-dessous].



Blainvillat, ass. Martin Hector

A



Copyright PROCITY ®

B



FREDON Auvergne

C

Enfin, un troisième objectif était de construire une typologie des rapports que les habitants entretiennent avec ces espaces urbains à caractère naturel [encadré page 30]. La construction de

cette typologie s'est appuyée sur les réponses aux questions que nous venons de présenter, mais aussi sur le reste de la grille d'entretien. ■

La nature conceptualisée

Quelles sont les connaissances naturalistes des citoyens français d'aujourd'hui ?

C'est l'une des questions auxquelles nous avons cherché à répondre. Pour cela, nous avons présenté aux personnes interrogées une série de planches en couleur comportant les images de 15 taxons très présents dans le secteur géographique de l'étude [voir encadré page 5]. Il était demandé aux usagers d'identifier ces taxons. Une première lecture des résultats a consisté à dénombrer, pour chacun des 15 taxons proposés à l'identification, les dénominations correctes, l'absence de dénomination, les dénominations erronées et les dénominations sous forme de paraphrases. Par dénomination correcte, nous entendons une dénomination qui reprend le terme français le plus commun désignant le genre du taxon considéré. Dans le cas présent, il s'agissait typiquement de chêne, laurier, marronnier, orme et if pour les arbres, de sureau, pissenlit, cyclamen, fougère et digitale pour la flore arbustive et herbacée, d'étourneau, de tourterelle, de rouge-gorge, de merle et de pinson pour les oiseaux. Nous avons bien entendu compté comme correctes les dénominations plus précises, indiquant non seulement le genre mais aussi l'espèce (ainsi 15 personnes ont parlé de « laurier-palme », 3 de « sureau noir », 1 de « fougère aigle », 3 de « digitale pourpre », 2 de « tourterelle turque » et 1 de « pinson des arbres »). Mais nous avons également considéré que la dénomination était correcte dans quelques rares cas où les personnes ont hésité entre deux noms, dont le bon (2 fois « châtaigner ou marronnier », 2 fois « lupin ou digitale »). Enfin nous avons considéré comme corrects les cas suivants (1 fois « palme » pour le laurier-palme, 1 fois « fougère arborescente » pour la fougère, 1 fois « dents du diable » et 1 fois « clochettes du diable », deux appellations vernaculaires, pour la digitale).

Le tableau page suivante donne les résultats bruts pour chacune des trois catégories de taxons.

On constate que le chêne est très bien reconnu et dénommé. Une majorité des

répondants reconnaît et dénomme aussi le marronnier. Le laurier-palme, en revanche, n'est dénommé que par moins de la moitié des répondants. Quant à l'if et à l'orme, ils ne sont reconnus que par quelques rares personnes. Il faut remarquer ici le grand nombre de dénominations erronées pour le marronnier. Il s'agit le plus souvent dans ce cas de la dénomination



J.-M. Le Bot

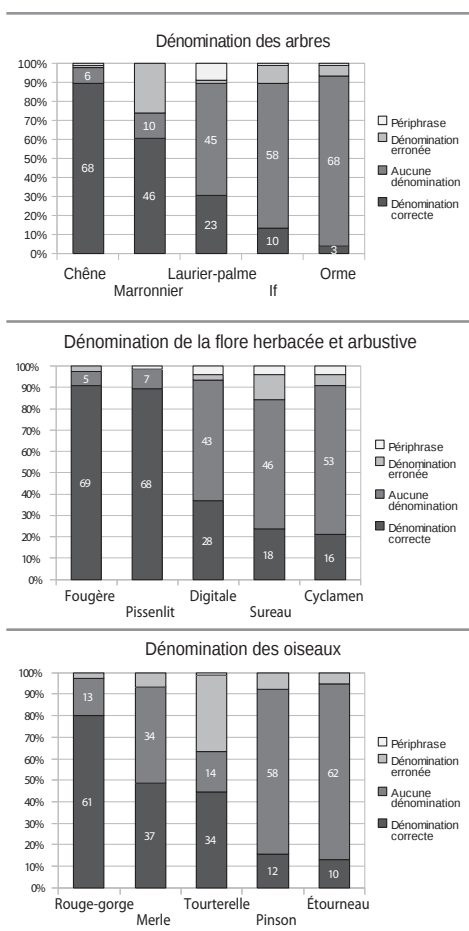
**Sous-bois avec fougères
(La Gournerie, Saint-Herblain)**

	Chêne	Laurier-palme	Marronnier	Orme	If
Dénomination correcte	68	23	46	3	10
Aucune dénomination	6	45	10	68	58
Dénomination erronée	1	1	20	4	7
Périphrase	1	7	0	1	1

	Sureau	Pissenlit	Cyclamen	Fougère	Digitale
Dénomination correcte	18	68	16	69	28
Aucune dénomination	46	7	53	5	43
Dénomination erronée	9	0	4	2	2
Périphrase	3	1	3	0	3

	Étourneau	Tourterelle	Rouge-gorge	Merle	Pinson
Dénomination correcte	10	34	61	37	12
Aucune dénomination	62	14	13	34	58
Dénomination erronée	4	27	2	5	6
Périphrase	0	1	0	0	0

« châtaigner » (16 fois sur 20). Dans le domaine de la flore herbacée, la fougère et le pissenlit sont très bien connus et dénommés. La digitale, bien que très commune, n'est nommée correctement que par moins de la moitié des répondants. Le sureau et le cyclamen sont les deux plantes arbustives ou herbacées les moins bien reconnues. Mais le nombre de dénominations erronées est significatif pour le sureau et ces dénominations ne sont pas complètement aléatoires (il s'agit 4 fois de « myrtille », 4 fois de « cassis » et 1 fois de « groseilles », dénominations qui font bien sûr référence aux baies). Enfin, dans le domaine des oiseaux, le rouge-gorge est de loin l'espèce la mieux reconnue, ce qui confirme un résultat déjà obtenu dans une enquête précédente (Le Bot et Sauvage, 2008 & 2011). Le merle, la tourterelle et le pinson viennent ensuite, qui ne sont correctement dénommés que par moins de la moitié de l'échantillon. On note le nombre important de dénominations erronées dans le cas de la tourterelle. Comme on pouvait s'y attendre, il s'agit le plus souvent dans ce cas de la dénomination « pigeon » (22 occurrences) mais aussi de « colombe » (5 occurrences). On note également que le pinson est fréquemment reconnu comme une « mésange » (5 occurrences). Enfin, l'étourneau est l'oiseau le moins reconnu de notre échantillon, ce qui confirme encore une fois des résultats précédents (Le Bot et Sauvage, 2008 & 2011). Il y a peu d'erreurs de dénominations dans son cas : il semble le plus souvent ne pas



être reconnu du tout. Ces résultats sont repris dans les graphiques page précédente.

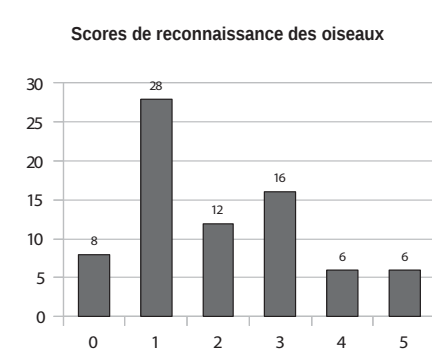
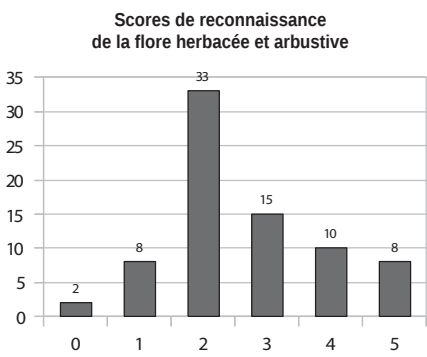
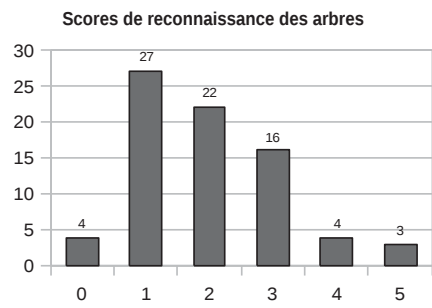
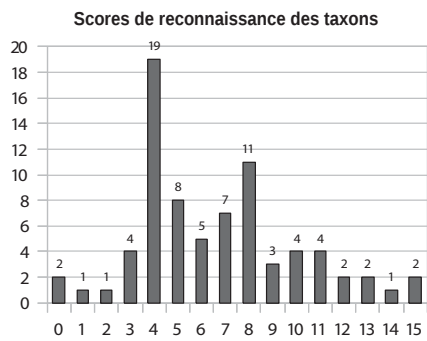
Une autre manière de regarder les résultats en matière de connaissances naturalistes des personnes interrogées est de s'intéresser aux différents scores de dénomination correcte des taxons. Le nombre de personnes pour les différents scores est donné dans les graphiques ci-dessous (les scores figurent en abscisse, le nombre de personnes en ordonnée).

Ce décompte permet de calculer des scores moyens de dénomination correcte. La moyenne globale est de 6,62 taxons correctement dénommés sur 15. Seules 2 personnes ont pu dénommer correctement les 15 taxons. Les moyennes pour les trois catégories sont respectivement de 1,97 sur 5 (arbres), de 2,62 sur 5 (flore herbacée et arbustive) et de 2,03 sur 5 (oiseaux). 36 personnes font mieux que la moyenne pour l'ensemble des taxons (45 pour les arbres, 33 pour la flore herbacée et arbustive, 28 pour les oiseaux).

De façon assez prévisible, les personnes qui ont les meilleurs scores de dénomination sont également les plus capables de préciser quelques caractéristiques ou



Apprendre à reconnaître les oiseaux (Bréquigny, Rennes)





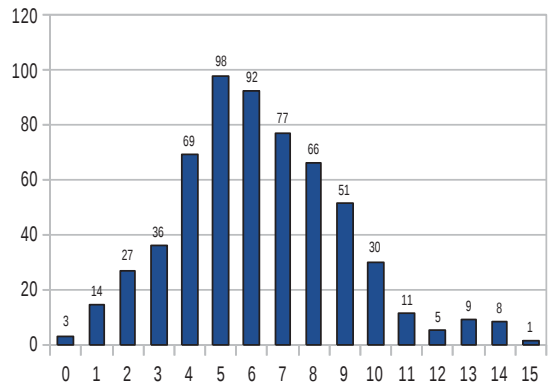
Apprendre à reconnaître la flore (Bréquigny, Rennes)

usages de ces taxons. Chez ces personnes, les baies de sureau, par exemple, sont reconnues comme comestibles, généralement préparées sous forme de jus, de gelée ou de confiture. Le pissenlit, jamais caractérisé comme « mauvaise herbe » mais plutôt comme « fleur champêtre », est aussi très souvent défini comme comestible, à préparer en salade. Les cyclamens sont reconnus comme des fleurs ornementales souvent vendues en jardinerie, mais également associées à leur environnement naturel de sous-bois. La digitale est définie comme toxique, mais est aussi repérée par certaines personnes comme plante médicinale utilisée en cas de troubles cardiaques. Le laurier-palme est fréquemment associé à son usage comme haie dans les lotissements. Nos collègues écologues, qui le classent parmi les plantes invasives, souhaitent savoir s'il est également reconnu comme tel par les non-spécialistes. Cela ne semble pas être le cas puisque seules deux personnes, dans notre échantillon, l'ont caractérisé comme « invasif ». Or ces deux personnes étaient l'une naturaliste, l'autre paysagiste, et ont donc pu mobiliser pour cette réponse un savoir naturaliste relativement savant. L'orme, on l'a vu, est très peu reconnu et dénommé. Mais quatre personnes, après qu'il ait été dénommé par l'enquêtrice, ont su dire qu'il

a été atteint d'une maladie qui l'a presque fait disparaître du paysage français. Quand une caractéristique a été associée à l'if, il s'est agi de sa toxicité. Il a également été associé aux cimetières par une personne. Enfin, on constate que très peu de caractéristiques particulières ont été associées aux oiseaux. On remarque seulement que parmi les rares personnes ayant reconnu l'étourneau, quelques-unes ont mentionné sa forte présence en ville et les nuisances que cela entraîne. On peut ajouter que ces quelques savoirs associés principalement à la flore herbacée ou arbustive relèvent plus du « sens commun » et des « idées reçues » que d'un savoir véritablement ancré dans une pratique. Ainsi, si les confitures de sureau ou les salades de pissenlits sont mentionnées, c'est le plus souvent par oui-dire ou du fait de souvenirs de famille. Quelques très rares personnes, toutefois, parmi celles que nous avons interrogées préparent réellement des salades de pissenlits ou de la confiture de baies de sureau.

En bons sociologues enfin, nous nous sommes intéressés à la façon dont ces connaissances naturalistes variaient selon les caractéristiques sociales des personnes interrogées. Une enquête par questionnaire complémentaire, portant sur un échantillon de 597 personnes, interrogées dans les mêmes parcs de mai à juillet 2011, a été spécialement réalisée pour cela. Le questionnaire, qui reprenait les planches de taxons que nous avons déjà présentées (15 taxons donc), a permis de calculer de nouveaux scores de reconnaissance pour un échantillon plus important d'usagers des parcs [graphique ci-dessous].

Score de reconnaissance des taxons
Effectifs pour chaque score



Le score médian est de 6 taxons reconnus (pour une moyenne de 6,27). On voit que peu de personnes sont capables de reconnaître plus de 10 taxons sur les 15, malgré le caractère commun des espèces retenues. Les résultats sont cohérents avec ceux obtenus lors des entretiens. Mais l'intérêt de ce questionnaire complémentaire était surtout de pouvoir croiser ces scores avec les caractéristiques sociales des personnes : sexe, âge, niveau de diplôme, catégorie socio-professionnelle (PCS), origine rurale ou urbaine, type d'habitat (en zone urbaine ou rurale). Pour effectuer ces croisements, nous avons regroupé les scores en deux grandes catégories (inférieur ou égal/supérieur à la médiane). Il s'avère au final que seul l'âge est corrélé de façon significative avec les scores de reconnaissance [graphique ci-contre]². Les plus jeunes sont sur-représentés parmi ceux qui ont un faible score ; inversement, les plus âgés sont sur-représentés parmi ceux qui ont un score élevé (supérieur au score médian). On peut en conclure qu'un travail important reste à faire en faveur de la connaissance naturaliste chez les jeunes urbains.

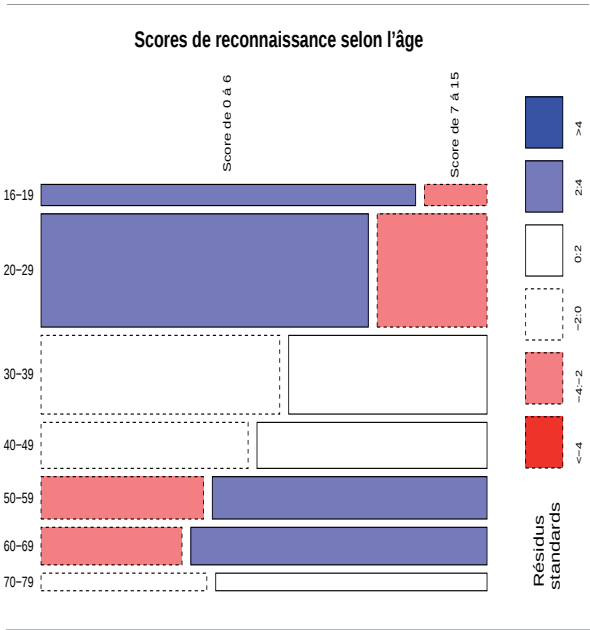
Nous venons de voir que les connaissances naturalistes des citoyens sont généralement très limitées. Ces citoyens distinguent bien moins de taxons que ne le feraient des naturalistes professionnels ou amateurs éclairés. Ils distinguent bien moins de taxons que ne le faisaient les Hanunóo, un peuple des Philippines qui a fait l'objet, dans les années 1950, de travaux devenus classiques en ethnobotanique (Conklin, 2007), bien moins de taxons encore que les peuples Amérindiens étudiés par Claude Lévi-Strauss (1962) ou les pêcheurs bretons qui ont fait l'objet des enquêtes d'ichthyonymie d'Alan Gwenog Berr dans les années 1960 (Berr, 1973 ; Le Berre et Le Dû, 2009). Nos enquêtes confirment ainsi ce que pouvait dire Nathalie Blanc sur la faible connaissance du vivant végétal ou animal qu'ont la plupart des citoyens nés en milieu urbain et sur la pauvreté de leur lexique dans ce domaine (Blanc, 2000, p. 115). Mais ces citoyens n'en font pas moins quelques distinctions attestées par des différences lexicales. Nos enquêtes le montrent également. Ainsi, même quand ils n'ont pas pu donner la « bonne » dénomination,

nous les avons vu émettre des hypothèses en se basant sur différents indices perceptifs :

[Image du chêne avec ses fruits] : « C'est un noisetier. – Mais non, c'est un chêne. – Ah, oui, c'est un chêne, j'ai regardé trop vite » (H, 16 ans). « Les glands, mais je ne sais pas l'arbre » (F, 23 ans).

[Image du marronnier avec ses fruits] : « Un noisetier... ah, non, c'est des marrons, donc c'est un marronnier » (H, 16 ans). « C'est des marrons, donc l'arbre c'est un châtaigner » (F, 42 ans)

[Image du merle] « Le 4, c'est pas une corneille, un truc comme ça ? » (H, 16 ans).



Chaque rectangle représente une case du tableau résultant du croisement des deux variables. La superficie de chaque rectangle est proportionnelle aux effectifs dans l'échantillon (il y a beaucoup de 20-29 ans dans notre échantillon). Les cases en rose indiquent une sous-représentation par rapport à l'hypothèse d'indépendance, les cases en bleu une sur-représentation. Le graphique présente une structure en chiasme caractéristique : les scores augmentent avec l'âge (les jeunes sont sur-représentés parmi ceux qui ont un faible score).

2 - Il n'y a pas de corrélation significative avec les autres variables. Le fait d'être homme ou femme n'influence pas les scores. Quant aux variables diplôme, PCS, etc., leurs « mailles » sont trop larges pour que l'on puisse observer une corrélation : c'est la méthode plus qualitative de l'entretien semi-directif, en permettant de retracer les histoires de vie, qui permet du même coup de comprendre pourquoi certaines personnes ont des connaissances naturalistes plus importantes que d'autres.

[Image d'un if] « Ressemble à du pin, on dirait un conifère » (H, 22 ans).

[Image de sureau] « Le 1 ce n'est pas des myrtilles ? Un truc comme ça ? C'est rouge... » (H, 16 ans) « Le 1 ressemble à des groseilles, mais c'est pas ça. » (H, 22 ans). « Ça, ma mère elle fait des confitures avec, c'est pas des morilles ? Ah bon, du sureau. C'est du boulot, il paraît qu'il y a du poison avec. Il faut faire le tri avec le grain, tout ça » (F, 42 ans).

Bien que ces personnes ne donnent pas la « bonne » dénomination, on observe que les réponses ne sont pas faites au hasard. Dans le dernier cas, il y a d'abord la reconnaissance d'une utilité (faire des confitures). Mais il y a aussi possiblement un effet de confusion dû à une ressemblance phonétique (« morille » au lieu de « myrtille », en sachant que le sureau a très souvent été appelé « myrtille »). Le fait, très fréquent, de dire « châtaigner » au lieu de « marronnier » n'est pas non plus un effet du hasard : on reste bien dans le même champ sémantique, celui des « châtaignes » souvent appelées « marrons » quand elles sont grillées. Il en va de même quand la tourterelle est appelée « pigeon » et le cyclamen « pivoine » ou « crocus ». Bien que dans tous ces cas les enquêtés ne donnent pas la « bonne » appellation, leur réponse n'est donc pas dépourvue de pertinence sémantique. Dans d'autres cas, en l'absence de terme lexical précis, un taxon reconnu peut être désigné par une périphrase. C'est ainsi qu'une femme reconnaît bien la tourterelle mais la désigne comme « une mouette de terre » (F, 74 ans). Une autre ne donne pas le nom du laurier-palme mais peut dire que « c'est ce qu'il y a sur les haies de jardin » (F, 71 ans). Une autre encore reconnaît l'image des pissenlits, mais dit : « C'est des soucis. C'est une plante sauvage, mais je ne sais plus le nom » (F,

48 ans). D'autres chercheurs ont pu faire des observations similaires. Ainsi, sans rien connaître de *Prunus serotina* comme tel, les promeneurs qui l'ont remarqué en forêt de Compiègne l'ont désigné par une périphrase : « l'arbre qui est partout » ou « l'arbre qu'on trouve partout » (Dalla Bernardina, 2010 ; Javelle, Kalaora et Decocq, 2006). S'il est permis de citer sa propre expérience, l'un des auteurs du présent article avait de même été intrigué dès 1992 par la présence d'une plante inconnue près d'un passage à niveau, plante qu'il désigna longtemps pour lui-même d'une périphrase analogue (« la plante bizarre près du passage à niveau ») avant d'apprendre bien des années après qu'il s'agissait de la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*). De même, il avait longtemps appelé « bibiches » (terme utilisé dans son milieu familial) une plante qu'il distinguait ainsi des autres avant d'apprendre qu'il s'agissait de l'herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*). On peut rapprocher cette observation d'autres réponses tirées de notre enquête :

[Image d'une digitale] « J'appelle ça les "clochettes du diable", ça a un autre nom, mais c'est celui qu'on donne dans ma famille, donc j'ai retenu celui-là. » (H, 22 ans). « Je n'ai pas le nom, mais mon père appelait ça du pétard. Vous enlevez la petite fleur, vous la pincez entre les deux pouces et ça claque. » (H, 41 ans).

Tous ces exemples montrent que l'on peut très bien avoir distingué ou repéré des éléments du vivant sans avoir de nom particulier pour les désigner. Même si la richesse du vocabulaire est un bon indicateur de la connaissance de la nature, sa pauvreté n'est donc pas nécessairement synonyme d'une égale pauvreté de la perception et de l'attention portée au vivant. ■

La médiation de l'outil

Le rapport de l'être humain à la nature n'est pas seulement médiatisé par le langage. Il l'est également par l'outil³. Ce dernier, autant que le langage et à égalité avec lui, conditionne la connaissance (les naturalistes savent bien en quoi des équipements comme les jumelles ou le microscope ont permis un approfondissement de la connaissance du vivant). Mais l'outil ne détermine pas seulement la connaissance. Dans la mesure où il permet une transformation du milieu, il conditionne plus largement l'ensemble des rapports de l'homme au vivant. C'est d'ailleurs l'occasion de rappeler que nos terrains d'enquête ne sont évidemment pas des lieux de nature sauvage et spontanée, mais des espaces aménagés. Comme cela est le cas beaucoup plus généralement dans nos régions, la « nature » y a été fabriquée au fil du temps, par la mise en œuvre de différentes techniques agricoles ou horticoles. Certes, dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts par les services des villes, une part plus grande est laissée désormais, dans certains espaces choisis, à la spontanéité végétale (Menozzi, 2007). Mais cette spontanéité (relative) ne se distingue justement comme telle que par rapport à d'autres pratiques beaucoup plus interventionnistes, ainsi que par rapport aux espaces minéralisés. Il s'agit dans tous les cas de nature composée ou recomposée, au sens de Mathevet (2004), dans laquelle l'analyse technique se marque par exemple par l'alternance d'espace bâtis et d'espaces verts, eux-mêmes distingués par différentes pratiques de gestion. Beaucoup de personnes interrogées tiennent d'ailleurs à cette alternance : « *Ce qu'on risquerait, c'est que la ville de Rennes se transforme en parc. Il faut qu'il y ait une différence : un espace parc, un espace ville* » (H, 16 ans). Dans la nature recomposée des ECN, l'usager se laisse le plus souvent conduire par les dispositifs techniques prévus par les aménageurs : cheminements,



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot

**La nature recomposée
(Les Gayeulles, Rennes)**

3 - Rappel : le mot « outil » ici est à prendre dans un sens un peu différent du sens habituel. Il désigne tout l'équipement des usagers des ECN, depuis les « outils » au sens habituel du terme, jusqu'aux vêtements, chaussures, moyens de transport, etc.



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot

**Aire de jeux et allée
(La Gaudinière, Nantes)**



J.-M. Le Bot

**Banc
(Les Gayeulles, Rennes)**

aires de jeu, tables de pique-nique, bancs... L'état des allées y encourage ou non la circulation des poussettes et l'absence d'aménagements *ad hoc* peut en exclure complètement des personnes en fauteuil roulant⁴. Et l'équipement technique du promeneur vient ajouter une médiation supplémentaire. Certes, cet équipement technique est le plus souvent sommaire : vêtements, chaussures, vélo⁵... Mais il n'en médialise pas moins la perception que le promeneur aura de l'environnement. C'est ainsi qu'un promeneur critique le matériau anciennement utilisé pour les allées d'un parc rennais : « *Ils avaient mis des cailloux sur les allées et ça fait mal aux pieds quand on marche. Mais maintenant c'est mieux, ils ont mis du sable* » (H, 45 ans). La vitesse du cavalier ou du vétériste, de son côté, fait que ces derniers ne verront pas ce que voit le piéton (Javelle, Kalaora et Decocq, 2006 ; Dalla Bernardina, 2010). Ainsi l'équipement technique tantôt éloigne, tantôt rapproche de la nature. Il faut encore ajouter que l'équipement technique ne fait pas que médialiser la sensation ou le contact que le promeneur peut avoir avec la nature. Les promeneurs dans les ECN peuvent se faire techniciens de l'environnement, intervenant à leur mesure pour en prendre un certain contrôle. L'environnement devient alors réserve de matériaux tandis que toutes sortes de bricolages sont utilisées pour le modifier (Dalla Bernardina, 2010, p. 85). Nos enquêtes en donnent de nombreux exemples, depuis les classiques cueillettes de baies sauvages ou de champignons, en passant par la pêche, le nourrissage d'oiseaux, sans oublier les différentes interventions de désherbage manuel ou de taille [voir encadré page suivante]. ■

4 - Le Conseil général du Finistère a pris ce problème en compte dans la réflexion sur les aménagements permettant l'accès du public dans les espaces naturels sensibles (ENS) qui relèvent de sa responsabilité. De même, le nouveau sentier ouvert en 2009 au sud de la Réserve naturelle de Séné (Morbihan) prévoit un accès pour les personnes handicapées physiques (Le Bot, 2007).

5 - Marcel Mauss a souligné combien le port de chaussures modifie la position des pieds dans la marche et donc cette dernière elle-même (Mauss, 1936, p. 370). Mais le port des chaussures modifie bien évidemment aussi le contact avec le sol et donc les sensations transmises par la plante des pieds. C'est ce que nous dit une jeune fille qui vient au parc de Bréquigny (Rennes) non pour marcher mais pour se détendre : « d'ailleurs, je viens toujours en tongs, comme ça je marche pieds nus. Je sens l'herbe. J'aime la sensation, ça me chatouille » (F, 19 ans, Rennes).

Une végétation spontanée mieux acceptée

La question de l'outil amène à parler des interventions destinées à contrôler la présence de la flore et de la faune. De ce point de vue, notre enquête s'est plus spécialement intéressée au rapport des citadins à la flore spontanée. Traditionnellement, cette présence végétale dans la ville était strictement contrôlée. Ses débordements étaient contenus par l'intervention régulière des services techniques. Mais la nécessité de limiter les dépenses de fonctionnement autant que de personnel ainsi que la montée en puissance des valeurs écologiques ont conduit à l'adoption de nouvelles pratiques de gestion et d'aménagement de la nature urbaine. Il en résulte que la conception et la gestion différenciée des espaces verts par les services des jardins de nombreuses villes laissent désormais se développer une importante végétation spontanée. Tout un gradient de végétation a désormais sa place dans les villes : depuis celle des espaces horticoles qui, tel le jardin du Thabor à Rennes, continuent d'être gérés de façon très stricte, jusqu'aux pieds d'arbres ensauvagés qui voient croître et fleurir au printemps ce que certains appellent encore des « mauvaises herbes » (Menozzi, 2007). Dans quelle mesure ce nouveau paysage est-il perçu et accepté par les habitants ? C'est pour répondre à cette question qu'une partie des entretiens invitait les personnes interrogées à choisir une photographie de pied d'arbre parmi les trois qui leur étaient présentées, ainsi qu'à justifier ce choix [voir encadré page 12].

Une préférence pour le pied d'arbre C a été exprimée par 40 % des enquêtés, bien que ce pied d'arbre soit le moins courant car très contraignant en termes d'entretien. Seuls 19 % ont exprimé une préférence pour le pied d'arbre de la photo B. Il correspond à une demande de contrôle maximal des « mauvaises herbes », la présence de ces dernières étant alors perçue comme une forme de laisser-aller, voire d'abandon de la part des services municipaux, et associée à la notion de désordre urbain, invitation supposée aux incivilités. On retrouve très nettement cette inquiétude dans les propos des personnes qui rejettent la photo A :

« Je n'aime pas le A. [...] Parce que c'est différent les parcs, c'est pour se promener. Et en ville si on commence à laisser aller, après ça va se dégrader de plus en plus. Il faut entretenir les rues, sinon très vite, il va y avoir plein de papiers, de débris et la ville ne sera pas agréable. Et là sur cette photo, ce n'est pas des arbustes, c'est juste des

choses qu'on a laissé pousser... Une ville c'est une ville. On ne peut pas demander à une ville d'être la campagne et inversement. Il faut délimiter, je trouve ça très bien de sortir de la ville pour le parc et après de rentrer chez soi. Et pas forcément mélanger les deux. » (femme, 48 ans, employée, fille d'agriculteurs, les Gayeulles, Rennes)

« Le fait que toutes ces pelouses soient parfaitement entretenues de cette façon amène les visiteurs du parc à avoir un comportement honorable avec la nature et à ne pas déverser de débris. Je crois que cet équilibre serait rompu, perturbé par un certain laisser-aller des pelouses. [...] Et la A ça fait trop friches non contrôlées, des pousses aux pieds non maîtrisées et dans une ville c'est jamais bon de montrer aux habitants qu'il y a des secteurs non contrôlés. C'est un signe de désordre qui peut entraîner d'autres désordres : quand on voit ça, pourquoi on ne mettrait pas d'autres ordures ? Même si c'est pas défini ainsi ça reste une incitation au désordre, donc ça a proscrire. » (homme, 61 ans, ingénieur EDF retraité, origine rurale, Procé, Nantes)

« Je préfère la photo C ou B. La A, j'ai envie de désherber : cela ne me semble pas bien entretenu. Devant chez moi, il y a pas ça... C'est moche, je sais que c'est les nouvelles politiques où on n'utilise pas de phyto pour désherber, mais pour moi, c'est non, franchement non. Laisser ce pied d'arbre comme ça, vraiment je suis contre ! Si ils ne veulent pas utiliser de produit : OK, mais à ce moment-là, il faut au moins désherber et laisser des endroits attrayants. Ça, je ne trouve pas très attrayant : c'est sale, ça a tendance à attirer les chiens pour leurs besoins... non vraiment ! En ville, on peut faire mieux que ces herbes folles, ça fait trop sauvage, pas soigné. À la campagne oui, mais en ville non. » (femme, 45 ans, secrétaire, origine péri-urbaine, la Gaudinière, Nantes)

Mais ce rejet de la photo A n'est pas partagé par tout le monde. Bien au contraire, 35 % des personnes interrogées ont retenu la photo A comme exemple de pied d'arbre à privilégier dans le paysage urbain. Il nous semble y avoir là une tendance nouvelle. Ce choix de la photo A est plus fréquent à Rennes et à Nantes. À Angers, par contre, le choix se portait plus souvent vers les photos C et B. Peut-on en conclure que cette acceptation plus fréquente de la végétation spontanée en ville chez nos enquê-



Expliquer les nouvelles pratiques de gestion (Bréquigny, Rennes)

tés rennais et nantais est l'indice d'une acceptation des nouvelles normes en matière de gestion de la flore par les services techniques de ces villes, en lien avec leur « tournant environnemental » depuis une dizaine d'années ? Ce qui est certain, c'est que l'évolution vers le « zéro phyto » est plus avancée à Nantes et à Rennes, même si elle est aussi en cours à Angers (où le « zéro phyto » est attendu à l'horizon 2014). Ce qui est certain aussi, c'est qu'il a conduit *de facto* à faire plus fréquemment coexister dans le tissu urbain la flore ordinaire spontanée avec une flore plus horticole. Les citadins rennais et nantais ont ainsi dû se familiariser avec une nouvelle présence végétale. Ces évolutions environnementales ont été accompagnées de campagnes importantes de communication et d'information de la part des municipalités concernées, qui ont insisté sur les dangers de l'usage des produits phytosanitaires, qui ont diffusé un discours sur les raisons de protéger la biodiversité comme telle et qui ont cherché à faire évoluer des représentations souvent manichéennes d'une nature partagée entre espèces « bonnes » ou « mauvaises », « utiles » ou « nuisibles ». On peut donc faire l'hypothèse que les changements de pratiques des services tech-

niques associés à ces efforts importants d'information et de communication sont parvenus à « faire passer un message » qui se retrouve dans les réponses à nos questions.

« Ça fait deux ans que je pratique ce trajet et maintenant je vois qu'ils font des coupes dans les champs plus tardives, c'est super. [...] J'imagine qu'ils font ça pour l'engagement écologique. C'est un peu une tendance. Les services des villes doivent être un peu impliqués là-dessus et ça doit être en partie pour laisser vivre la flore et la faune plus longtemps. » (femme, 41 ans, graphiste, née à la campagne, la Gournerie, Nantes)

« Le B non. Le A c'est bien, mais c'est un peu trop sec. Mais ce n'est pas que c'est mal entretenu. J'aime voir de l'herbe autour des arbres. Je sais maintenant que la ville veut laisser la nature reprendre un peu possession. Ce qu'il faut par contre c'est laisser la nature aux pieds des arbres, mais que ça reste propre, que ça ne se transforme pas en poubelle. Donc il faut nettoyer autour. Il faut trouver l'équilibre. Mais c'est très bien, c'est important de laisser la nature en ville. » (femme, 63 ans, employée en retraite, origine urbaine, les Gayeulles, Rennes)

Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par d'autres entretiens que nous avons réalisés avec les responsables des services des parcs et jardins de ces villes. Alors qu'à Rennes en 2003 les modifications des méthodes d'entretien avaient donné lieu à des centaines de lettres de réclamation et de mécontentement, ce nombre s'est aujourd'hui largement réduit. C'est qu'entre temps tout un dispositif destiné à expliquer les raisons de ces changements a été mis en place.

Au final, les « mauvaises herbes » semblent mieux tolérées. Elles ne sont plus si « mauvaises » que cela. La végétation spontanée est progressivement acceptée comme quelque chose qui a sa place en ville. Elle n'est plus aussi systématiquement assimilée au désordre, au sale, à l'abandon. Pour autant, il n'est pas question de dire que le propre n'est plus une norme urbaine : il ordonne toujours les attentes des citadins. Seulement, progressivement, sa définition évolue : « propre » tend à devenir synonyme d'« écologique » et rime avec « environnement », « développement durable », « biodiversité » pour définir ce qu'est un espace de vie sain. Pour un nombre croissant de citadins, une ville « propre » est donc une ville qui répond aux valeurs écologiques contemporaines. Et la végétation spontanée en fait partie. ■

J.-M. Le Bot



Évaluer le plaisir et éviter le déplaisir

L'expérience de la nature, telle que la décrivent les usagers des ECN, est le plus souvent plaisante. La fréquentation de ces espaces est d'abord motivée par le plaisir que les gens y trouvent. Mais le plaisir s'évalue. Il comporte des degrés : certains plaisirs sont plus intenses que d'autres. S'intéresser au rapport à la nature, c'est donc aussi s'intéresser au plaisir que l'on y trouve, ainsi qu'à la mesure de ce plaisir.

La fréquentation des ECN apparaît alors comme un bien que l'on recherche en lui attachant plus ou moins d'importance, au prix de certains efforts ou de certaines précautions, pour éviter justement ce qui pourrait gâcher le plaisir. L'analyse des entretiens confirme d'abord que le plaisir d'accéder aux ECN est plus ou moins coûteux, en effort physique ou en temps de déplacement. Si nos enquêtés n'expriment pas ce coût en termes économiques, d'autant moins que nos espaces d'enquête sont des espaces publics en accès libre, ils sont sensibles à la proximité, qui facilite l'accès en réduisant le temps de déplacement. Ainsi, lorsqu'on leur demande pourquoi ils préfèrent le parc de Bréquigny à Rennes, deux lycéens répondent que « *c'est juste que le Thabor, ça fait loin de chez nous parce qu'on y va à pied. Et quand il fait chaud, on fait les paresseux, on reste là* ». Quand l'occasion du plaisir se présente, on la saisit. On en « *profite* » (le terme revient assez souvent dans nos entretiens comme dans les conversations de la vie courante). On « *profite* » du beau temps (F, 25 ans) ou de la présence d'un parc à proximité de chez soi : « *Ce parc, c'est que du bien-être. J'ai de la chance de travailler à proximité d'un petit parc comme ça. C'est une chance et j'en profite. C'est vrai que j'ai du mal à comprendre pourquoi les collègues n'en font pas autant* » (F, 33 ans). On jouit du spectacle : « *Les arbres sont superbes en ce moment. [...] Ils sont magnifiques, tout en fleurs. [...] En ce moment tout s'émerveille, se développe. Et il fait beau* » (F, 60 ans). Le plaisir, c'est aussi d'évacuer l'anxiété, le « *stress* », de « *faire le vide* », de « *décompresser* », de « *prendre l'air* », de se « *relaxer* ». Après cela, on « *travaille*

mieux », on « *dort mieux* », on est « *plus zen* ». Ces expressions reviennent très souvent dans les entretiens. La fréquentation des ECN semble permettre de relâcher une tension ressentie comme un déplaisir : l'expérience du plaisir et du bien-être apparaît ainsi tout à fait conforme à sa définition freudienne comme relâchement d'une tension. Mais au-delà de ce mieux-être ou de ce plaisir immédiat, le bien recherché pourra aussi être la santé. « *Je marche une vingtaine de minutes, une demi-heure, c'est ce qui est recommandé pour la santé* » (F, 33 ans). « *Je fais juste le petit circuit. C'est juste pour me maintenir en forme* » (F, 23 ans). Quelques précautions, plus ou moins importantes selon les interlocuteurs, évitent alors que le plaisir ne tourne éventuellement en déplaisir, que le bien ne devienne un mal. Ainsi une dame âgée (71 ans), souffrant d'une douleur à la hanche, vient moins souvent au parc de Bréquigny (Rennes) à pied, ce qui lui demande 20 minutes depuis son domicile, dans les périodes où elle fait de la randonnée. Il s'agit de ne pas trop charger la barque : conserver le plaisir de marcher suppose de ne pas en faire trop à la fois. D'autres précautions relèvent plus de l'évitement. Les uns, qui recherchent le calme, évitent les lieux où l'on entend trop les voitures, ou ceux qui sont trop fréquentés, ou encore les jours ou heures de trop grande affluence. La foule ou le bruit risqueraient en effet de gâcher le plaisir : « *là-haut, il y a un espace complètement envahi par les mobylettes et ça gâche ce que j'apprécie ici : le silence* » (H, 57 ans). D'autres (ou les mêmes) évitent (aussi) les lieux trop isolés, source d'inquiétude. « *Il faudrait leur demander pourquoi ils ne viennent pas. Je pense que c'est d'une part le fait d'être seul. Ça inquiète. La peur éventuellement de se faire agresser* » (F, 33 ans). On cherche également à éviter la pollution, telle cette femme qui récolte des pissenlits pour les manger en salade : « *C'est très bon les pissenlits. C'est une salade naturelle. C'est dépuratif en plus* », mais qui veille à ne pas les cueillir au bord des routes, car « *il y a trop de pollution* » (F, 60 ans). La variété, le contraste contribuent également au plaisir ressenti. Les



J.-M. Le Bot

Une invitation au cheminement (La Gournerie, Saint-Herblain)

promenades se font en fonction des « envies » et des « chemins qui se présentent » : « *c'est agréable, ce n'est pas répétitif* » (F, 45 ans).

Cette dimension du plaisir n'est autre que celle des émotions qui, dans nos entretiens, sont avant tout des émotions plaisantes, que les différentes précautions prises visent justement à conserver comme telles. Mais cela revient à dire que ces émotions positives, en l'absence de précautions ou dans certaines circonstances difficilement maîtrisables, pourraient tourner en émotions négatives, synonymes de déplaisir. Nous avons déjà évoqué les lieux trop isolés, que certaines personnes évitent, car source, pour elles, d'inquiétude. Nous rejoignons ici certaines observations de F. Terrasson (1997) qui voyait dans les émotions négatives (« *la peur de la nature* ») la cause des comportements destructeurs. De nombreux comportements, fréquents et facilement observables, peuvent en effet venir étayer cette thèse : on écrase l'araignée, on donne un coup de pied dans les champignons ou dans la fourmière, on tue la « vipère » (qui est peut-être une couleuvre). Pourtant, ce qui est



J.-M. Le Bot

(La Gaudinière, Nantes)



« Respectons la nature »
(La Gournerie, Saint-Herblain)



« Adoptez les bons gestes pour protéger le parc » (Les Gayeulles, Rennes)

en cause ici est moins le caractère négatif ou positif comme tel des émotions que l'incapacité à contrôler ces dernières et les pulsions qu'elles déclenchent. Car le plaisir ressenti au contact de la nature ou de certains de ses éléments peut conduire à des comportements aussi destructeurs que la peur, pour peu qu'il ne soit pas contrôlé. Nous n'en avons pas trouvé d'exemples dans nos enquêtes, mais S. Dalla Bernardina évoque à juste titre ces moments où l'homme dans la nature se lâche dans une consommation pulsionnelle, le « *principe de plaisir* » l'emportant alors sur le « *principe de réalité* » (Dalla Bernardina, 2010, p. 71).

Bref, ce qui peut rendre le comportement destructeur n'est pas tant l'émotion ou la pulsion comme telle, positive ou négative, que son manque de maîtrise éthique, celle-là même qui permet de légitimer et de mesurer, avec une certaine distance critique, les plaisirs comme les déplaisirs. Ces observations amènent donc à poser la question de la maîtrise éthique de ces émotions ou de ces pulsions. L'éthique environnementale ne doit pas seulement être le domaine de réflexion de quelques philosophes spécialisés (Larrère et Larrère, 1997 ; Callicott, 2010). C'est aussi, plus prosaïquement, la question de la régulation de ces comportements plus ou moins spontanés, souvent destructeurs. ■



Une relation amicale à la nature

Il s'agit cette fois de s'intéresser à la façon dont le fait que l'être humain soit une personne qui formalise d'une façon particulière ses relations sociales conditionne non seulement ses relations aux autres humains (question des interactions sociales habituelle en sociologie) mais aussi ses relations aux autres êtres vivants. Nous rejoignons ici les travaux relativement récents en sociologie qui considèrent que les sociétés sont des collectifs qui n'incluent pas seulement des humains, mais aussi des « non-humains ». L'un des articles pionniers dans ce sens a été celui de Michel Callon sur les relations entre les pêcheurs et les coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, précédé par le livre de Bruno Latour sur la façon dont Pasteur et les pastoriens, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont conduit à intégrer les microbes dans le collectif social, qui s'organise désormais aussi en fonction de leur existence : par les pratiques d'asepsie, la vaccination obligatoire, etc. (Callon, 1986 ; Latour, 1984). Nous avons retenu ici deux aspects particuliers de cette médiation par la personne : celui de la personnification des non-humains et celui des réminiscences d'une enfance au contact de la nature, qui conditionne plus tard le rapport à cette dernière.

L'une des conséquences du fait que l'être humain soit une personne (Le Bot, 2010) est qu'il a tendance à personnifier en retour certaines composantes non humaines de son environnement, sans même qu'il soit nécessaire d'évoquer une quelconque « pensée sauvage » (Lévi-Strauss, 1962), ou une conception du monde particulière, animiste ou totémique (Descola, 2005). La personnification de la nature nous semble en effet faire partie de l'expérience la plus ordinaire, y compris dans les sociétés urbaines occidentales. Sergio Dalla Bernardina évoque ainsi une étude qui montre comment « les campagnols terrestres apparaissent comme de fins tacticiens » ou comment l'algue *Ulva armoricana* est perçue comme une présence qui attend son heure (Dalla Bernardina, 2010, p. 67). Nous pouvons citer, allant dans le même sens, les propos de cette femme, dans notre enquête, au sujet de la pollution : « Elle est partout. Elle se

déplace. Elle est aussi dans la campagne » (F, 60 ans). On déclarera « ennemies publiques » des espèces invasives, elles-mêmes personnifiées. Le discours écologiste n'est sans doute pas étranger au maintien voire au renouveau de cette personnification d'une nature active, qui parfois se venge. Paul Sébillot, au début du XX^e siècle, rapportait que, pour les habitants de Tréguier, la mer pouvait punir ceux qui osaient la salir (Dalla Bernardina, 2010, p. 72). Plus d'un siècle après, Marie-Hélène Labbé, maître de conférences à l'IEP de Paris, écrit dans une tribune du journal Libération, à propos de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima, que « le premier choc visuel, c'est l'irruption de la nature qui se déchaîne et peut-être se venge » (Libération, 1^{er} avril 2011). Si certaines composantes de la nature peuvent ainsi apparaître comme des « ennemies » aux yeux de certaines personnes, d'autres peuvent au contraire apparaître comme une présence amicale. Nos entretiens ne nous ont pas donné d'expressions aussi nettes du rapport amical avec la nature que celles que l'on peut trouver dans des œuvres d'écrivains tels que Chateaubriand, Maurice de Guérin ou François Mauriac. Pourtant, l'expérience d'une relation amicale à la nature n'en est pas absente :

« J'aime beaucoup les arbres et je les aime debout. Ça peut s'expliquer par mon histoire. [...] Je suis né dans la forêt des Ardennes. J'ai un attachement particulier aux espaces boisés. Il y en a qui ont besoin de la mer pour respirer, d'autres de la montagne, moi c'est dans la forêt que je respire. C'est avec les arbres que je me sens bien » (H, 57 ans).

Un autre homme évoque « un besoin qu'on a en tant qu'êtres vivants. On ne peut se couper du milieu vivant autour de nous, de la terre qui nous a nourris ». Il parle encore de « la présence de l'eau et des arbres » :

« Je cherche à en profiter au maximum. Quand on prend le temps d'y rester et de savourer, il y a d'autres choses qui apparaissent : des petits secrets, d'autres niveaux plus profonds de communication avec la nature et l'endroit qui peuvent se révéler. [...] Je suis amoureux de la nature depuis tout petit » (H, 36 ans).



Arbres (La Gaudinière, Nantes)



J.-M. Le Bot

Ombres et lumière sur l'étang de la Gournerie (Saint-Herblain)

Sans manifester cet attachement intense, beaucoup viennent dans les parcs pour se « *rapprocher de la nature* » (F, 23 ans).

« *J'aime la verdure* », dit encore cette femme, « *le silence, le calme. Je ne donne pas d'autres explications. J'aime la nature. Je me sens bien dans la nature. Ça me ressource. Ça me fait penser de façon plus positive* » (F, 65 ans).

Cette présence vécue de la nature amène à relativiser le « grand partage », coupant l'homme de la nature, dont on a souvent fait l'une des caractéristiques de la culture occidentale (Descola, 2005). Que ce « grand partage » ait été théorisé par toute une pensée savante n'empêche pas que l'on puisse trouver de nombreux témoignages, au cœur même du monde occidental, et cela à différentes époques, d'une relation toute différente à la nature et aux êtres qui la composent.

Mais les entretiens montrent aussi que cette expérience de la nature est très souvent liée à un contact précoce avec elle. Nombreuses parmi les personnes

interrogées sont celles qui cherchent ainsi à retrouver dans les ECN une nature rurale qu'elles ont connue dans leur enfance, plus ou moins éloignée dans le temps, mais qu'elles portent encore en elles.

« *Dans mon enfance, j'ai grandi près d'un étang et tout autour il y a la nature. Et ça me rappelle ça, tout l'ensemble, ça me rappelle mon enfance* » (F, 65 ans). « *Je ne suis pas urbain, je ne vais jamais dans le centre... moins j'y vais, mieux je me porte... je suis né à la campagne* » (H, 57 ans).

C'est que les expériences de la nature, positives ou négatives, que l'on a vécues étant enfant, conditionnent le rapport à cette dernière que l'on aura une fois devenu adulte [voir aussi encadré page 30]. Mieux, ces expériences et cette nature, de même que les expériences du monde social, sont encore en nous, quand bien même nous pensons les avoir oubliées. Chacun est ainsi susceptible de porter en lui des paysages, des ciels, des odeurs, une ambiance sonore, qui peuvent réapparaître sous



Couleurs d'automne (parc de Balzac, Angers)

forme de réminiscences. La littérature, encore une fois, nous en donnerait de nombreux exemples. Que l'on pense à la façon dont Chateaubriand a porté toute sa vie en lui les bois et la nature de Combourg. Et le mystère Frontenac, dans le roman éponyme de Mauriac, n'est-il pas fait pour une part d'une telle affinité entre les Frontenac et leurs terres, avec, au fil de la vie et des saisons, les odeurs de réséda des vignes en fleur, les chênes, le ruisseau aux écrevisses, les pluies d'orage, les guêpes attirées en été par les compotiers de pêches, le souffle des vents d'ouest dans la pinède... ? Mais en dehors de la littérature, P.-J. Simon souligne également une telle affinité dans sa tentative de définition de ce qui constitue l'identité ethnique. Il rappelle en effet que la question du territoire et de l'attachement à un territoire, à un lieu particulier du monde, est essentielle dans les questions d'ethnicité (Simon, 1979). Ainsi la bretonnité « *ne se conçoit pas [...] sans référence et intense attachement à ce lieu du monde désigné*

comme la Bretagne et qui ne peut avoir d'équivalent » (ibid.). « *Mais parler de territoire* », ajoute-t-il, « *ne suffit pas. Il faut bien voir qu'il s'agit de beaucoup plus que cela : d'un ciel, d'une lumière, d'un climat, de paysages profondément humanisés* » (ibid.). Les paysages dans lesquels nous avons vécu, notamment ceux de l'enfance, font ainsi partie de nous. Une preuve supplémentaire en est fournie dans le domaine pictural par le peintre Lucien Pouédras qui s'est justement attaché à mettre en image, par ses peintures, sa « *mémoire des champs* » (Pouédras, 2010). Ainsi, bien que le totémisme en tant que conception du monde et système de classement soit étranger à l'aire culturelle occidentale, tant dans l'ancienne société rurale que dans la société urbaine actuelle, l'expérience d'un « *enracinement identitaire* » dans un « *génie du lieu* », qui en est l'une des caractéristiques⁶, y est par contre bien présente, au moins chez certaines personnes. ■

6 - Revoir dans notre introduction la définition que P. Descola donne du totémisme.

Une typologie des relations

Nos entretiens visaient également à mieux caractériser le type de relation que les usagers entretiennent avec les espaces à caractère naturel (ECN) qu'ils fréquentent. Pour cela, les réponses ont été analysées selon deux axes. Le premier axe était celui de la plus ou moins grande proximité à la fois spatiale et temporelle entre les usagers et les ECN : fréquence et durée des visites, choix des saisons, proximité ou éloignement géographique des sites, caractère interchangeable ou non des espaces (fidélité ou non à certains

espaces particuliers). Le deuxième axe était celui de la façon dont la relation aux ECN contribue en même temps à définir ce qu'est la ville. En effet, fréquenter des ECN, c'est aussi se positionner par rapport à la ville, dire ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Les liens que les gens tissent avec ces espaces sont caractéristiques de leurs liens à l'urbain et inversement. Ils font notamment apparaître la distance que certaines personnes, à certains moments de leur journée ou de leur vie, souhaitent mettre entre eux et la ville,



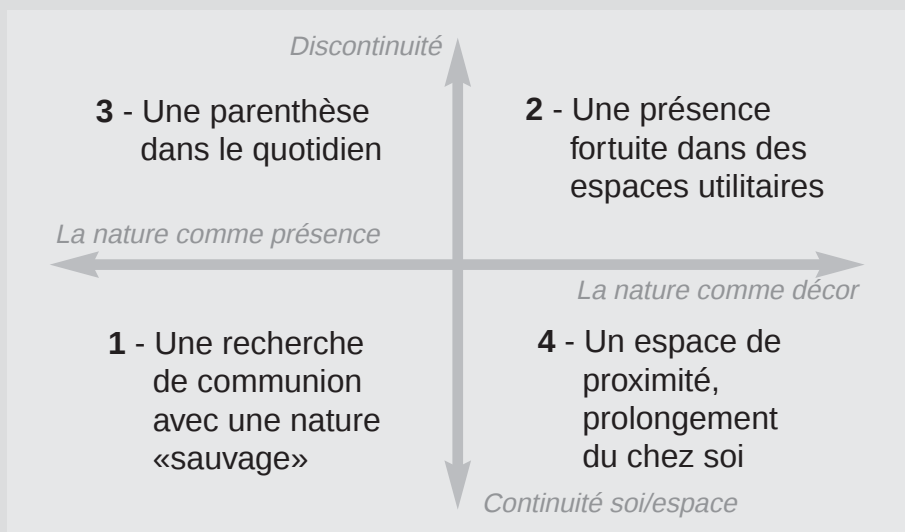
La ville vue du parc (La Gaudinière, Nantes)



Le parc vu de la ville (La Gaudinière, Nantes)



Une des entrées du parc de Procé (Nantes)



alors que d'autres personnes n'éprouvent pas ce besoin et font en quelque sorte corps avec la ville. La combinaison de ces deux axes d'analyse [voir graphique ci-dessus] nous a permis de dégager la typologie suivante, qui comprend quatre groupes.

Une recherche de communion avec une nature « sauvage »

Un premier groupe de personnes se caractérise par le lien étroit et constant qu'il entretient avec les milieux naturels en général et

avec les ECN en particulier. Leur emploi du temps est organisé de telle manière qu'elles puissent s'y promener, le temps d'une matinée ou d'un après-midi, et cela quotidiennement ou plusieurs fois par semaine. Résidant le plus souvent en appartement, ces usagers vivent cela comme une contrainte et cela d'autant plus qu'ils ont souvent eu une enfance rurale, dont ils gardent une certaine nostalgie. Les parcs leur permettent alors de se distancier de la ville.

« J'adore la nature. Je suis de la campagne donc j'ai besoin de me ressourcer. Mes parents étaient agriculteurs à côté de Châteaubriant. Donc j'ai besoin de la nature. La nature c'est un besoin, c'est naturel.



Chemin bocager (La Gournerie, Saint-Herblain)

J.-M. Le Bot

La beauté du paysage, prendre l'air, être dehors, la sérénité. Si je n'ai pas ça, ça me manque, je suis complètement électrique, j'ai besoin de prendre un bol d'air, c'est vital. Même si ce n'est qu'une demi-heure, mais c'est un besoin. Si je le pouvais je le ferais tous les jours. Ça me ressourçe, ça me calme, ça me procure de l'activité physique. C'est le plaisir avant tout. C'est un besoin. C'est lié à l'enfance certainement. C'est naturel, ça fait partie de mon environnement. La ville me pèse des fois. » (femme, 39 ans, infirmière, la Gournerie, Nantes)

Ce n'est pas la proximité qui conditionne le choix du parc et ces usagers rejoignent très souvent leur lieu de promenade en voiture. Car ce qu'ils recherchent, c'est une ambiance paysagère « libre », « sauvage » ou « naturelle ». De fait, c'est au sein des parcs les plus ouverts et les moins aménagés de notre échantillon que nous les avons généralement rencontrés : les parcs de l'étang Saint-Nicolas à Angers, le parc de la Gournerie à Nantes, le parc des Gayeulles à Rennes. Mais ces usagers sont aussi à l'écoute d'eux-mêmes, de leurs désirs du moment, afin de choisir l'ambiance paysagère la plus adéquate à leur « état d'esprit » :

« Quand je viens, c'est au feeling aussi, en fonction de comment je me sens, il y a eu une période où j'allais plus au lac de Maine, en ce moment je viens plus aux parcs Saint-Nicolas. Ça dépend. Rien de rationnel là-dedans. C'est un style, une atmosphère différente du lac du Maine. Je viens là ou au lac du Maine selon la sensibilité et l'humeur du moment. Le lac de Maine, c'est plus

ouvert, peut-être plus intimiste en fonction de la configuration de l'espace. Mais le point commun important, c'est la présence de l'eau et des arbres. Ici il y a la lande en haut, c'est vallonné, il a les carrières de schiste, les sous-bois, un mélange de feuillus et conifères : il y a beaucoup de choses. » (homme, 36 ans, DEA de géographie, au chômage, origine périurbaine, veut s'établir comme géobiologiste, Saint-Nicolas, Angers).

L'« état d'esprit » et l'humeur du moment se trouvent donc associés à un certain type de paysage. Ils conditionnent non seulement le choix du parc, mais également le parcours réalisé en son sein. Tous les sens sont alors mobilisés et cette catégorie d'usagers peut évoquer en détail sa relation à la nature.

« Je viens ici tous les jours. Ici on est tranquille, je peux sortir mon pendule, il n'y a personne... Je peux mesurer le rayonnement terrestre : ici je m'entraîne, je fais des relevés. Je ressens mieux les énergies si il y a moins de monde, du coup, je viens le matin. Tous les jours, même s'il pleut ou s'il fait froid. Je reste un temps différent à chaque fois. En fait ça dépend de ce que j'ai à y faire : une heure minimum, après je peux être connecté plus longtemps par les énergies qui sont ici, donc ça peut durer plus longtemps. Je change de circuit à chaque fois, je vais vers l'endroit où je suis attiré le plus : ça dépend du moment, c'est à l'instinct. Il n'y a pas un endroit que je préfère à un autre : chaque endroit a une énergie qui lui est propre, c'est pour ça que c'est bien de faire le tour et puis ça dépend des jours, ça dépend du temps qu'il fait... » (le même).



Parc des Gayeulles (Rennes)

Ce profil a profondément conscience que l'homme fait partie d'un écosystème au sein duquel il se doit de garder sa place. Ces usagers considèrent la nature comme une entité qui leur préexiste et dont ils mesurent le fragile équilibre. Elle a un sens en elle-même et pour elle-même. Ces usagers ont aussi une connaissance assez approfondie des écosystèmes et de la biodiversité. Ils possèdent un vocabulaire important à son sujet et savent identifier de nombreux taxons au sein de la flore et de la faune présente. Cela est souvent lié à leur métier ou à une passion naturaliste elle-même souvent héritée de l'enfance (parents attachés aux milieux naturels, attachement à une origine rurale parfois idéalisée).

« Pour l'homme, d'avoir la nature je pense que c'est vital. Pour quelqu'un comme moi qui a besoin de voir de la verdure régulièrement, c'est vital. [...] Quand on remonte dans le passé les gens étaient très proches de la nature car tous nos besoins, je parle des besoins vitaux venaient de la nature. Aujourd'hui, c'est un peu moins vrai dans le sens où on a tout standardisé, les champs, etc. Est-ce que c'est encore de la nature ? On peut se poser la question. Donc on est un peu moins dépendant de cette nature sauvage, mais je pense qu'au final, on vient de là donc on a besoin de s'y retrouver car c'est ce qui permet de se ressourcer tout simplement. » (homme, 30 ans, naturaliste, Bréquigny, Rennes).

Pour ces usagers, l'homme doit donc rester en contact avec la nature, sous peine de se dénaturer lui-même. La vie en ville est considérée comme « contre-nature ». Elle rompt un équilibre séculaire entre l'homme et son milieu d'origine. Les ECN investis par ces personnes – rappelons qu'il s'agit des parcs dont la gestion est la moins intensive – sont une sorte de compromis, un espace intermédiaire entre la ville et la « vraie » nature. Ils aident à préserver l'harmonie et l'équilibre des citoyens. Ils protègent des désagréments urbains et réveillent des sensations perdues dans et à cause de l'urbanité.

Une présence fortuite dans des espaces utilitaires

Ce second groupe est en tous points opposé au précédent. Urbains d'origine urbaine, ces usagers ne recherchent pas vraiment de contact avec les milieux naturels. Portés par les rythmes de la ville, attachés aux ambiances minérales, ils n'éprouvent

pas vraiment le besoin d'investir les espaces verts métropolitains. Au contraire, ces espaces leur apparaissent opposés à l'esprit même de la ville qu'ils souhaitent dense, minérale, agitée. Leur équilibre se trouve dans cette urbanité qu'ils portent en eux depuis l'enfance. La ville n'est pas perçue comme une contrainte mais fait partie d'eux-mêmes. En tant que telle, elle est valorisée, voire revendiquée. Un certain plaisir, voire une certaine fierté transparaît dans leur façon de se décrire comme des « citoyens », de se revendiquer comme « urbains ».

« Je n'en ai aucune idée de pourquoi je viens si peu. Pourtant ce parc est vraiment à deux pas de chez moi. Et j'y vis depuis 5 ans dans cet appart... Pourtant je trouve ça très agréable de se poser dans l'herbe, de ne penser à rien mais c'est pas vital pour moi. Je me suis dit pourtant : j'habite tout près d'un parc et j'y vais jamais... Mais bon c'est resté à l'état de réflexion... J'y reviendrai juste pour le travail, mais pas pour flâner. Je ne suis pas comme ça. J'adore la ville. C'est une ambiance que j'aime bien. Je ne suis pas quelqu'un de la campagne. J'aime la ville, j'aime la dynamique, le mouvement que ça inclut. Une ville ça bouge tout le temps. Même si l'été, c'est plus mou, moins vivant. Non. C'est peut-être pour ça que je viens si peu dans les espaces verts. À moins d'appeler des potes et venir ici pour faire une activité dans le parc. Mais pas tout seul, si ce n'est aujourd'hui, pour bosser mon mémoire, il fait trop chaud chez moi. » (homme, 25 ans, étudiant, origine urbaine, vit en appartement, la Gaudinière, Nantes).

Ces usagers déclarent ne pas venir plus d'une à deux fois par an dans les ECN. Quand ils y viennent, c'est pour des raisons variées qui n'ont que peu de lien avec la nature en elle-même : chaleur trop importante chez soi pour terminer un mémoire de fin d'étude, sandwich à avaler entre deux rendez-vous, attente d'un ami, utilisation du parc comme raccourci... « Moi je ne viens presque jamais. Là je suis venue parce que ma mère m'a demandé de venir avec elle. C'est ma mère qui m'a demandé de venir parce qu'elle dit qu'on ne se voit jamais donc elle m'a donné rendez-vous ici. » (femme, 19 ans, maraîchère, Bréquigny, Rennes)

Ces usagers ne fréquentent que des parcs et jardins urbains. Encore faut-il que ces derniers soient proches de leur domicile. La facilité d'accès est en effet la condition *sine qua non* de leur présence occasionnelle. Ils déclarent ne jamais aller à la rencontre de milieux plus « naturels »,



Se poser dans un parc (Procé, Nantes)

moins aménagés. Une excursion à l'extérieur de la ville, dans des espaces plus ouverts, ne fait absolument pas partie de leurs envies. Ils recherchent au contraire des parcs aménagés, faciles, propres et pratiques.

« Quelqu'un qui est de passage en ville, moi ça m'arrive, j'ai fini les magasins, j'ai envie de me poser et de manger mon sandwich et bien donc je vais aller au Thabor. Je sais que je vais y trouver mon banc parce que je n'ai pas envie de me salir, je vais y trouver une buvette, des sanitaires, etc. [...] J'ai toujours été habituée à ce que tout soit à ma portée : je veux mon banc, je sais où aller le chercher. » (femme, 23 ans, étudiante, Bréquigny, Rennes).

Les enjeux écologiques des ECN sont méconnus ou ignorés. Le végétal permet au mieux d'enjoliver la ville et de mettre en valeur le bâti.

« Parce que moi, je vis peut-être en ville, mais je vis en face d'un square où il y a un grand terrain et c'est tout vert. Ma fenêtre donne sur de la verdure et pour moi, c'est très important. Donc on est en ville, certes, mais il faut quand même qu'il y ait de la nature, des fleurs. Par exemple, je suis partie en Espagne l'année dernière et c'est encore plus fleuri que chez nous

toute l'année. Dans les lampadaires, il y a des bacs et je trouve ça très charmant, ça donne un autre aspect à la ville. » (femme, 40 ans, vendeuse, Procé, Nantes)
Le terme « biodiversité » ne fait pas sens, surtout s'il est appliqué au milieu urbain.



« Ma fenêtre donne sur la verdure... » (Procé, Nantes)

Perçus comme trop calmes, trop figés, trop silencieux, les ECN ne sont donc pour ces usagers qu'un élément parmi d'autres de la mosaïque urbaine, à l'écart de leurs espaces de vie usuels.

Une parenthèse dans le quotidien

Un troisième groupe d'usagers est composé d'actifs en situation d'emploi ou d'étudiants en préparation de concours qui investissent assez régulièrement les ECN en fonction de leurs horaires de travail. Les ECN qu'ils fréquentent se situent soit à proximité de leur domicile, soit à proximité de leur espace professionnel. Contraints par des horaires précis, ils cherchent à organiser leur temps libre de façon efficiente. Ils vont ainsi mettre à profit la proximité de certains ECN pour s'offrir une

parenthèse dans le quotidien, pour rompre pour un temps limité un rythme pesant et surchargé. Les ECN servent donc ici à prendre une certaine distance, à évacuer un moment le stress des études ou de la vie professionnelle, à échapper un tant soit peu à la pénibilité du travail.

« Je n'ai vraiment que 5 minutes comme trajet d'ici à mon travail. C'est donc pour ça que je reviens régulièrement déjeuner ici. Si je viens ici, c'est en fonction du temps, essentiellement. Dès qu'il fait un petit peu beau, je viens manger ici. Et s'il ne fait pas très beau, je marche une vingtaine de minutes, une demi-heure. [...] Je fais cela parce que je me sens bien après pour attaquer mon après-midi de travail. Il m'arrive de travailler très tard, donc j'ai vraiment besoin d'une pause assez importante, et puis de prendre l'air. Et puis dans un cadre qui est super, c'est un régal... C'est le calme. C'est d'entendre les oiseaux chanter, de voir un héron passer. Et puis d'autres, des petits écu-reuils... quand on observe on voit vraiment une faune intéressante. Donc c'est vraiment ça et puis le calme. Ici, on n'entend pas le bruit des voitures, c'est ce que j'apprécie en particulier. Et puis je fais le vide, ça me permet vraiment décompresser. Je sais que quand je ne viens pas ici le midi, je travaille beaucoup moins bien après. » (femme, 33 ans, ingénieur d'étude, origine urbaine, Saint-Nicolas, Angers).

Le champ sémantique de l'enfermement est très présent dans les propos de cette catégorie d'usagers et justifie leurs nombreuses incursions dans ces sites à des fins de détente, de relâchement, de décompression. Les ECN forment des îlots de verdure, des « havres de paix » où il est possible de se laisser aller à la rêvasserie, à la flânerie, sans autre but que le ressourcement personnel. On y apprécie le silence. La seule contemplation de la nature permet d'y évacuer le stress.

« J'ai besoin de sortir, en ce moment. J'en ai marre d'être cloîtrée chez moi, j'aime bien venir ici pour me détendre, prendre l'air. J'ai besoin de sortir, de prendre l'air de me vider la tête. Je fais une prépa kiné, donc je travaille beaucoup et quand j'ai besoin de sortir, il y a le parc en face de chez moi donc c'est parfait. C'est ici que je viens, c'est près de chez moi c'est pratique, je ne vais pas bouger ailleurs. Des fois je fais un tour, des fois je m'assois sur un banc et je reste là, à réfléchir. [...] La place de la nature en ville ? Un moyen d'évasion. S'il n'y avait pas d'espace vert en ville, ce serait mortel. C'est nécessaire : on a besoin de nature, de verdure. » (femme, 18 ans, la Gaudinière, Nantes).



J.-M. Le Bot

**Une invitation à la rêverie
(La Gaudinière, Nantes)**



Un barbecue entre amis (Les Gayeulles, Rennes)

Appartiennent à ce profil ces deux boulangers qui investissent ces espaces, presque tous les après-midi, pendant une à deux heures, après leur journée de travail. Ils justifient ce rituel par leur métier qui les oblige à vivre principalement de nuit, dans une atmosphère confinée. Ils viennent dans les parcs pour prendre le temps de respirer, de profiter du calme, du soleil, de la lumière. Cette habitude est profondément ancrée et nécessaire à leur bien-être et à leur rythme de vie. *« Je reste entre une et deux heures, ça dépend du temps qu'il fait. Je viens toujours l'après-midi, après le boulot. Je viens surtout l'été car j'adore le soleil. J'en ai besoin... Je vais souvent aussi à Bréquigny, mais je préfère les Gayeulles. C'est plus grand, c'est mieux. Ici, je viens pour me détendre. J'aime regarder les animaux, les lapins, les oiseaux... J'aime être au calme, me détendre, prendre le soleil parce que je travaille de nuit... Ici je marche, environ une demi-heure, puis je me pose, je me repose. »* (homme, 38 ans, boulanger, les Gayeulles, Rennes)

Ce type d'usagers est favorable à l'existence d'ECN en ville, mais avant tout comme lieux d'une brève coupure psychologique qui permet le reste du temps de continuer à profiter de la vie urbaine. Leur fonction écologique n'est guère perçue.

Un espace de proximité, prolongement du chez-soi

Ce dernier groupe est celui qui entretient les rapports les plus étroits et les plus fréquents avec les ECN. Ce groupe est plutôt composé de personnes de milieux populaires. On y trouve des retraités, des chômeurs, des personnes en arrêt maladie, ainsi que des travailleurs à mi-temps ou des intérimaires. C'est-à-dire des personnes relativement éloignées du statut d'emploi qui demeure la référence, celui de l'emploi à temps plein et à durée indéterminée. Mais ce qui les rassemble, dans notre perspective, c'est surtout l'imbrication étroite entre un site et leur quotidien. Ils résident à proximité d'un ECN dans lequel ils se rendent presque quotidiennement. Un profond attachement les relie à « leur » parc ou jardin de prédilection, défini comme un « espace du quartier » et vécu comme une extension du domicile, un prolongement de l'espace de vie personnel. Dans le même temps, cet espace n'est pas le lieu d'une seule activité bien définie, mais au contraire celui de différentes activités interchangeable : promenade, sieste, lecture, interactions sociales, etc. Ce sont des lieux fortement appropriés et en même temps multifonctionnels, qui autorisent une grande variété de comportements et de pratiques.

« On vient presque tous les jours. À pied. On habite à 5 minutes à pied d'ici. Enfin on vient surtout quand il fait beau, l'été plus que l'hiver. On vient ici parce que c'est plus près que le Thabor ou les Hautes-Ourmes par exemple. Et puis surtout parce qu'on l'aime bien, on s'y trouve bien. On arrive souvent vers 14 h et on y reste jusqu'à 17 h 30, 18 h. On passe l'après-midi avec nos chaises pliantes, nos mots-croisés et le journal. » (homme et femme, 63 et 69 ans, mariés, employés en retraite, Bréquigny, Rennes).

Dans ce cas, les ECN élargissent l'espace du domicile. La démarcation entre la ville et la nature est moins nette que dans les groupes précédents : il y a une réelle continuité entre le domicile et ces parcs. Ces derniers sont jugés « indispensables », mais bien moins pour leurs caractéristiques écologiques que comme cadre agréable où il est possible de prolonger les activités du quotidien, de rencontrer des amis ou de sortir un peu de son logement.

« Moi j'ai l'habitude parce que j'habite près d'ici, à une minute d'ici, depuis 2000. Je viens très souvent, dès qu'il fait beau. Je viens ici comme ça je peux profiter du soleil. Je viens aussi le soir avant que ça ferme pour profiter de la fraîcheur. [...] C'est juste que j'adore la nature et j'ai besoin de sentir la nature, de toucher l'herbe, j'ai besoin d'être dans un parc. [...] En fait mon appartement est tellement petit que je ne peux pas inviter des gens. Ou juste une. Donc le parc ça me permet d'en inviter plusieurs et du coup je peux me libérer parce que j'ai pas à les surveiller pour voir si ils ne cassent pas des trucs... Donc je peux m'amuser. Donc je leur donne rendez-vous ici le soir à cet endroit précis. Même la nuit quand elle est noire et qu'il n'y a pas de lune pour éclairer je connais le parc comme ma poche. Je connais tous les endroits pour sortir, rentrer. » (femme, 19 ans, employée, Bréquigny, Rennes).

« J'habite à 200 mètres du parc. Je viens tous les jours, tous les jours, tous les jours. Tous les jours de l'année. [...] Ça fait 25 ans que j'habite dans le quartier. Donc je viens depuis qu'il a ouvert au public, c'est-à-dire plus de 10 ans. Et je viens tous les jours, minimum deux heures. [...] Je rentre du travail, je pose mon cartable, mon sac, je bois un verre d'eau, je chausse mes tennis et je viens ici. Je connais ce parc sous tous les plis, je connais tout. Je connais bien les gardiens. Depuis le temps qu'ils me voient : des fois le matin, ils ont à peine ouvert que je suis déjà là. Ils sont

très sympa, très gentils. » (femme, 48 ans, employée, origine urbaine, la Gaudinière, Nantes).

Ces riverains se sont donc largement appropriés des ECN qui leur tiennent lieu de jardin personnel. Ils ont le sentiment d'y être chez eux. Ils en connaissent tous les recoins, ont vu leur évolution, connaissent les personnes qui les fréquentent, les gardiens. Ils peuvent raconter des anecdotes à leur sujet. L'investissement affectif est également très fort.

« Je viens très souvent avec mon mari. On fait le tour du lac. On marche, on fait la grande boucle. Deux fois par mois à peu près. Quand on veut y aller, on y va. J'aime venir ici. C'est mon lac. C'est mon lac, c'est comme ça. [...] C'est comme ça, c'est tout, c'est mon lac. Je suis tellement bien là. J'arrive là et c'est mon lac. Ça fait plus de 40 ans que je viens là. J'aime tout ici, les arbres, les petits bosquets. Il me semble que quand je suis là, je suis chez moi. Depuis le temps. » (femmes, 81 et 78 ans, sœurs, origine rurale, vivent en appartement, coiffeuses à la retraite, Saint-Nicolas, Angers).

Ces espaces sont également des espaces de sociabilité et d'échanges. Ils servent de point de rendez-vous entre amis ou de lieu de rencontres – imprévisibles mais recherchées – avec le voisinage. Ces sites jouent donc un grand rôle dans la vie sociale du quartier.

« Je ne viens pas toute l'année, ça dépend si je travaille ou si je travaille pas, si je suis au chômage, je viens ici plus souvent, faire un tour. Je viens prendre l'air un peu comme j'habite à côté. Je reste juste là, je viens voir s'il y a quelque chose à faire... trouver un copain ou quelque chose... Boire un petit café là-bas, au bar du parc... Je vois pas souvent des amis à moi, ça dépend, il y en a qui travaillent, d'autres qui ne travaillent pas... Des fois on se donne rendez-vous, ou on se croise juste pour discuter. » (homme, 29 ans, intérimaire dans le bâtiment, les Gayeulles, Rennes).

Ces espaces sont donc des lieux de proximité, favorisant le lien social, la rencontre. Le lieu public qu'est l'ECN se voit approprié et permet une extension du logement. En même temps, il offre une alternative au quartier souvent décrit comme trop minéral. Il permet une respiration et le développement de liens sociaux et d'activités bien plus qu'il ne se présente comme une occasion de lire, de comprendre et d'observer la nature. ■



Bibliographie

BERR A.G. 1973 – *Ichthyonymie bretonne*. Université de Bretagne occidentale, Brest, Institut armoricain de recherche (avec le concours du CNRS), Rennes, 3 vol.

BLANC N. 2000 – *Les animaux et la ville*, Odile Jacob, Paris, 232 p.

CALLICOTT J. B. 2010 – *Éthique de la terre*, Wild Project, Paris, 315 p.

CALLON M. 1986 – Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique*, vol. 36, pp. 169-208.

CLERGEAU P. 2007 – *Une écologie du paysage urbain*, Éditions Apogée, Rennes, 137 p.

CONKLIN H. C. 2007 – *Fine Description. Ethnographic and Linguistic Essays*, Yale Southeast Asia Studies, New Haven, 511 p.

DALLA BERNARDINA S. 2010 – Les invasions biologiques sous le regard des sciences de l'homme. *Les invasions biologiques, une question de natures et de sociétés*, Quae, Paris, pp. 65-108.

DESCOLA P. 2005 – *Par-delà nature et culture*. Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, 623 p.

GAGNEPAIN J. 1990 – *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. T. 1. Du signe. De l'outil*. De Boeck, Bruxelles, 276 p.

GAGNEPAIN J. 1991 – *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. T. 2. De la personne. De la norme*. De Boeck, Bruxelles, 282 p.

GAGNEPAIN J. 1993 – *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, Institut Jean Gagnepain, Matecoulon-Montpeyroux, 1994-2010. Édition numérique, <http://www.institut-jean-gagnepain.fr/>, visitée le 15/09/2011.

GRANET M. 1968 (1934) – *La pensée chinoise*, Albin Michel, Paris, 564 p.

JAVELLE A., KALAORA B. & DECOCQ G. 2006 – Les aspects sociaux d'une invasion biologique en forêt domaniale de Compiègne : la construction sociale de *Prunus serotina*. *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 14, pp. 278-275.

LARRÈRE C. & LARRÈRE R. 1997 – *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Flammarion, Champs Essais, Paris, 355 p.

LATOUR B. 1984 – *Les microbes, guerre et paix*, suivi de *Irréductions*. Métailié, Paris, 281 p.

LE BERRE I. & LE DÛ J. Dir. 2009 – *Ichthyonymie bretonne*. Université de Bretagne occidentale (DVD), Brest.

LE BOT J.-M. 2007 – *Analyse des critères de vulnérabilité de la biodiversité d'espaces anthropisés en zone rurale, littorale et urbaine. Le cas des landes du Cragou, des marais côtiers de Séné et de l'agglomération de Rennes*. Étude réalisée pour le PUCA (Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement), LAS-LARES, rapport non publié, Rennes, 163 p.

LE BOT J.-M. 2010 – *Le lien social et la personne*, PUR, Rennes, 296 p.

LE BOT J.-M. & SAUVAGE A. 2008 – *Perception, pratiques, appropriation et appréciation de la biodiversité par les habitants d'un transect rural/urbain de l'agglomération rennaise*, Étude réalisée pour le MENESR (ACI Développement urbain durable), LAS-LARES, rapport non publié, Rennes, 156 p.

LE BOT J.-M. & SAUVAGE A. 2011 – « Les habitants et la biodiversité » in CLERGEAU P. Dir. *Ville et biodiversité. Enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, PUR, Rennes, à paraître.

LÉVI-STRAUSS C. 1962 – *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 349 p.

MATHEVET R. 2004 – *Camargue incertaine. Science, usages et nature*, Buchet & Chastel, Paris, 208 p.

MAUSS M. 1926 – *Manuel d'ethnographie*, Payot, Paris, 362 p. Une version électronique est disponible sur le site des Classiques des sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi.
<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.man>, visitée le 15/09/2011.

MAUSS M. 1950 (1936) – Les techniques du corps. *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris, 1950, pp. 365-386.

MENOZZI M.-J. 2007 – Mauvaises herbes, qualité de l'eau et entretien des espaces. *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 15, pp. 144-153.

MOUGENOT C. 2003 – *Prendre soin de la nature ordinaire*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme et INRA, Paris, 230 p.

POUËDRAS L. 2010 – *La mémoire des champs*. Coop Breizh, Spézet, 256 p.

SIMON P.-J. 1979 – Aspects de l'ethnicité bretonne. *Pluriel*, n° 19, pp. 5-51.

TERRASSON F. 1997 – *La peur de la nature*. Le Sang de la Terre, Paris, 192 p.

PENN AR BED

n° 210

octobre 2011

LA NATURE DES CITADINS

Le cas des citoyens contemporains.

Enquête dans trois grandes villes de l'Ouest de la France

Jean-Michel LE BOT et Françoise PHILIP

- 1 **Préambule**
- 2 **Les auteurs**
- 3 **Introduction**
- 5 **Encart : La théorie de la médiation**
- 7 **Encart : L'enquête ANR et PIRVE**
- 13 **La nature conceptualisée**
- 18 **La médiation de l'outil**
- 21 **Encart : Une végétation spontanée mieux acceptée**
- 23 **Évaluer le plaisir et éviter le déplaisir**
- 26 **Une relation amicale avec la nature**
- 21 **Encart : Une typologie des relations**
- 26 **Bibliographie**

Cotisations et abonnements :

Adhésion annuelle à Bretagne Vivante - SEPNB	30 €
Étudiant, demandeur d'emploi	9 €
Abonnement à <i>Penn ar Bed</i> (4 numéros)	25 €
Adhèrent, étudiant, demandeur d'emploi	20 €



Imprimé sur papier recyclé

Grâce à la Région Bretagne, les lycées bretons reçoivent Penn ar Bed

Le courrier concernant la rédaction de *Penn ar Bed* (projets d'articles, courrier aux auteurs) est à adresser à : *Penn ar Bed*, Bretagne Vivante - SEPNB - B.P. 63121 - 186, rue Anatole France - 29231 BREST Cedex 3 - Tél. 02 98 49 07 18 - Fax : 02 98 49 95 80 - Courriel : contact@bretagne-vivante.org - La rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être assimilées à des prises de position de Bretagne Vivante - Le présent numéro a été tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2010 - Directeur de la publication : F. de Beaulieu - Relectures : Serge Le Huitouze et Jacques Benoît - Crédit photographique : Jean-Michel Le Bot, Françoise Philip - Maquette : B. Coléno - Imprimerie du Commerce à Quimper - I.S.S.N. 0553-4992.

Photographie de couverture - Le parc du Thabor à Rennes. (Cliché F. de Beaulieu)

Les publications de Bretagne Vivante - SEPNB



Bretagne Vivante,

La revue semestrielle pour tous ceux qui nous soutiennent : nos actualités, actions militantes, études naturalistes, portraits de bénévoles et de salariés, ...



Penn ar Bed,

La revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne. 55 ans d'existence.



L'Hermine vagabonde,

Le magazine trimestriel des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans.

Retrouvez tous les thèmes abordés par les publications de Bretagne Vivante sur son site : www.bretagne-vivante.org

PENN AR BED 210 PENN AR BED 210 PENN AR BED 210

